

C O N F I D E N T I E L

OBJET

PERIODE

DICTIONNAIRE

RAPPORT, POST-OLYMPIQUE

INDICATION

RELATIF

ATTENTION

PSP

Montréal, Québec
24 Septembre 1976

Préparé par:

S/EM

Sgt.

Sgt.

001225

S O M M A I R E

AVANT-PROPOS

SECURITE DES ATHLETES

1

SECURITE PERIPHERIQUE

2

SECURITE DES DIGNITAIRES

3

INTELLIGENCE ET RENSEIGNEMENTS

4

SUPPORT - COMMUNICATIONS

5

ACCREDITATION ET RELATIONS PUBLIQUES

6

PROGRAMMATION OPERATIONNELLE - FORMATION OLYMPIQUE

7

COMITE PRINCIPAL DE LA SECURITE PUBLIQUE DES
JEUX OLYMPIQUES (CPSPJO)

8

CENTRE DE COORDINATION DE LA SECURITE DES JEUX
OLYMPIQUES (CCSJO)

9

AVANT-PROPOS

AVANT-PROPOS

sur les activités auxquelles nous avons
risque de le prolonger inutilement. L'analyse détaillée des activités de cette division au
montionner que nous aurions pu et
cours des Jeux de la XXI^{ème} Olympiade, énoncées inté-
gralement au rapport initial, est maintenant complétée
et il m'est agréable d'en dévoiler les points saillants,
observations, commentaires, lacunes, etc., lesquels
reflètent bien l'envergure, la diversité et la complexité
des nombreuses responsabilités qui nous furent confiées.

Cet événement sans précédent a démontré encore une fois que la Gendarmerie royale du Canada a su être à la hauteur de la situation et demeurer fidèle à ses traditions. Sans l'ombre d'un doute, j'ai la ferme conviction que nos mesures sécuritaires ont largement contribué à créer un effet préventif qui fit que les Jeux se sont déroulés sans incident majeur.

Certe il est prématuré d'évaluer adéquatement et concrètement les retombées sécuritaires de notre implication aux Jeux olympiques de 1976 mais il s'agit simplement de jeter un coup d'oeil sur les données qui suivent pour vite réaliser l'impact qu'auront imprégné ces dites mesures sécuritaires autant chez les organismes policiers que privés.

Ceci n'aurait pas été réalisable sans l'effort collectif, le professionnalisme, l'efficacité et la persistance de ceux qui m'ont si loyalement appuyé au cours des deux dernières années, ce qui rend extrêmement difficile la tâche d'exprimer adéquatement ma gratitude et ma grande reconnaissance pour un travail bien accompli.

Effectivement, tout a été dit dans le présent rapport sur les activités auxquelles nous avons participé et au risque de le prolonger inutilement, je me contenterai de mentionner que nous aurions peut-être eu avantage à joindre notre Centre d'Opération à celui de nos services de sécurité sous la direction d'un seul et unique Chef des Opérations, à un endroit totalement séparé des opérations normales et jouissant des facilités et espaces requis.

Dans l'esprit conjoint qui caractérisait l'objectif commun de nos opérations respectives, ceci aurait probablement contribué à améliorer et accélérer les nombreux échanges d'information qui se multipliaient au fur et à mesure que les Jeux approchaient.

Toute considération prise, je suis pleinement satisfait des résultats obtenus et bien que nous n'ayons pas eu l'occasion d'éprouver les nombreux dispositifs dont nous disposions, je n'ai aucun doute qu'ils se seraient avérés adéquats aux besoins de la cause.

Le Commandant de la division "C"

Le Commissaire-adjoint,


J.R. Duchesneau

SECURITE DES ATHLETES

SECURITE DES ATHLETES

RETROSPECTIVE

Vers la fin de 1973, la G.R.C. accepta, avec l'appui des Forces canadiennes, la responsabilité d'assurer une protection aux athlètes durant la période des Jeux olympiques de 1976, mais seulement au cours de leurs déplacements, c'est-à-dire lors de fonctions officielles et sur des trajets bien déterminés.

Effectivement, c'est au cours de l'été 1974 que débuta la planification proprement dite des mesures sécuritaires destinées à la protection de ces athlètes, de concert avec CCJO/Transport.

OBSERVATIONS

Dû au fait que COJO/Transport assumait l'entière responsabilité du déplacement des membres de la grande Famille olympique, incluant les athlètes, c'est naturellement de concert avec ces autorités que devait évoluer l'ensemble de notre planification. Le problème le plus évident que nous avons eu à surmonter avec ces autorités se situa au manque de données tangibles sur l'identité, le nombre, la date d'arrivée, etc. des athlètes qu'elles ne purent nous fournir avant le printemps 1976, ce qui compliqua quelque peu l'évolution systématique et normale de notre programme de planification.

.../2

SECURITE DES ATHLETES

Initialement, nous devions disposer d'un effectif de 66 membres de la G.R.C. et 544 des F.C., se basant sur la prédiction de COJO/Transport de l'utilisation quotidienne d'environ 90 à 100 autobus.

Au cours des premiers jours d'opération, nous devions réaliser que l'utilisation d'un nombre beaucoup supérieur d'autobus était nécessaire, pour rapidement dépasser 200 par jour. Nous avons donc dû faire appel encore une fois aux F.C. et l'effectif initial de 544 devait rapidement atteindre 1,200 qui, soit-dit en passant, s'est avéré adéquat aux besoins de la cause.

Le concept du corridor sécuritaire conçu pour réunir l'ensemble des politiques respectives des Services d'ordre impliqués à la protection des athlètes soit en mouvement, aux Villages olympiques ou dans les divers sites de compétition, s'est avéré très efficace, de même que la mise en place du Centre principal de Dispatching qui avait pour objectif de coordonner sur place l'ensemble des opérations sécuritaires confiées à la G.R.C. La programmation des demandes d'escortes, la fouille des véhicules réservés au transport des athlètes et la liaison étroite avec les autorités policières des régions où les athlètes devaient se rendre, reflètent bien l'effort collectif qui fut déployé par tous et chacun.

.../3

SECURITE DES ATHLETES

Un total de 42 voitures G.R.C. et 30 jeeps des F.C. furent utilisés durant l'opération, reliés par un système de communication (bases mobiles et appareils portatifs) et dirigés d'une base centrale établie au C.P.D. avec moniteur au Bureau rouge. Environ 245 appareils portatifs furent utilisés.

COMMENTAIRES

Outre certaines difficultés qu'éprouvèrent les autorités de COJO/Transport et COJO/Accueil à graduer de la phase de planification à la phase opérationnelle que nous attribuons possiblement à un manque d'organisation de leur part, ce qui eût pour effet de compliquer quelque peu en certains moments notre opération et nécessitant de notre part un déploiement de personnel qui aurait pu être épargné, il n'y eût aucun problème majeur rencontré au cours de l'entière opération et si l'expérience que nous venons de vivre était à recommencer, il y aurait très peu de modification à apporter.

CONCLUSION

Quarante-six jours d'opération; quelque 10,000 athlètes et accompagnateurs escortés quotidiennement sur au-delà de 50 circuits; 85,000 milles enregistrés sur nos voitures,,,,

.../4

SECURITE DES ATHLETES

...de police en plus des distances parcourues par les jeeps et hélicoptères des F.C.; tel est le bilan de l'apport de la G.R.C. et des Forces canadiennes à la sécurité des athlètes au cours des Jeux olympiques de 1976.

SECURITE PERIPHERIQUE

SECURITE PERIPHERIQUE

Cet aspect englobait sept (7) sphères d'activités sécuritaires regroupant 188 membres GRC et 449 membres des FC.

1. VILLAGE OLYMPIQUE - MONTREAL

RETROSPECTIVE

Durée des opérations: 20 juin au 4 août

Personnel: 19 membres GRC

Nature des fonctions: 20 au 30 juin
Période de familiarisation et participation aux répétitions générales.

1 au 16 juillet
Assistance au SPCUM et à la SQ au Centre de validation (fouille de bagages des athlètes etc.)

16 juillet au 4 août
Patrouille du VO et du Centre international.

Observations: Notre personnel avait aussi la....

.../2

...tâche de mise en application des lois fédérales. L'ensemble des opérations s'est bien déroulé. La coopération entre les forces policières impliquées était excellente. A noter que le processus d'accréditation des athlètes relevait de l'initiative du COJO, toutefois, pour des raisons fondamentales de sécurité, il nous apparaît que ce processus aurait assurer des résultats plus tangibles sous l'égide de la juridiction policière même.

2.

PARC OLYMPIQUE

RÉTROSPECTIVE

Durée des opérations: 19 juin au 2 août

Personnel: 44 membres G.R.C.

Nature des fonctions: 19 juin au 16 juillet - période de familiarisation des cinq (5) sites de compétition du Parc olympique.

17 juillet au 2 août: Assistance au SPCUM particulièrement dans l'intensification de la sécurité des endroits réservés aux personnes de marque, tels les salons des dignitaires et loges protocolaires localisés dans chacun de ces cinq (5) sites durant les compétitions.
Assistance au SPCUM à une fouille globale de chacun des cinq (5) sites au début de chaque jour. Mise en application des lois fédérales.

OBSERVATIONS

L'ensemble des opérations s'est bien déroulé. La coopération entre les divers services d'ordre impliqués était excellente. Au tout début des Jeux, un certain problème a fait surface en matière de contrôle et de participation

.../2

PARC OLYMPIQUE

...dans le processus d'accréditation des personnes de
marque. Les dialogues qui s'imposaient ont vite fait de
rectifier la situation à la satisfaction de tous. En peu
de temps, nous avons pu regagner la collaboration des
parties concernées vis-à-vis le rôle qui nous incombait
dans ce domaine d'accréditation.

3.

SECURITE DES FRONTIERES

RETROSPECTIVE

Durée des opérations: 7 juin au 4 août (59 jours)

Personnel: 63 G.R.C. - 63 F.C.

Equipement: 19 voitures - patrouille

Nature des fonctions: Patrouille de la frontière canado-américaine sur une distance de 160 milles répartie en trois secteurs qui regroupaient respectivement 50, 42 et 34 membres G.R.C. - F.C.

But: démontrer et exercer un certain contrôle de frontière via patrouilles conjointes (GRC - FC) sur une base continue de 24 heures par jour.

OBSERVATIONS

Au cours de cette opération, nos patrouilleurs ont effectué quelques 650 vérifications de tout genre:

317 vérifications	-	Loi sur la douane
155	-	Loi sur l'immigration
7		Loi sur les stupéfiants
171 autres vérifications		

.../2

SECURITE DES FRONTIERES

A partir de ces vérifications, plusieurs cas mineurs furent référés soit aux officiers de l'immigration ou de la douane. D'autres cas reflétant un intérêt particulier à la GRC furent retenus et poursuivis comme suit:

- 11 dossiers ouverts - Loi sur la douane
- 2 " " - Loi sur l'immigration
- 4 " " - Loi sur les stupéfiants.

Il nous est agréable de souligner la très bonne collaboration démontrée par les divers services des autorités américaines et locales. Nous regrettons toutefois la tragédie routière qui a coûté la vie au Cap.-maître Jim Bérubé des FC en date du 16 juillet. Les détails pertinents à cette affaire ont déjà fait l'objet d'un dossier pertinent.

4. SECURITE DES AÉROPORTS

(Dorval)

Personnel régulier en place: 71 membres G.R.C.

RETROSPECTIVE

Durée des opérations: 15 juin au 4 août

Personnel: 16 GRC - 150 FC

Renforts additionnels: 20 GRC (à compter du 31 juillet au 4 août)

Nature des fonctions: GRC - Assurer la protection des athlètes et des personnes de marque ou dignitaires à leurs arrivées et départs.

FC - Gardiennage des points vitaux, contrôle des principaux accès aux endroits non publics et patrouilles de périmètre et aires de mouvement.

OBSERVATIONS

Durant la période olympique, les opérations se sont déroulées généralement bien. Au début une très bonne coopération s'était développée entre les parties concernées, soit la GRC, le Régiment royal canadien, le COJO Accueil

.../2

SECURITE DES AEROPORTS

(Dorval)

... (arrivées, et départs), les compagnies aériennes, le Ministère des Transports, et autres organismes reliés de quelque façon à nos opérations olympiques.

La phase des arrivées des membres de la famille olympique et des athlètes a connu des succès concordants à la planification. Toutefois, le processus de mise en marche arrière des opérations, soit la phase des départs des personnes ci-dessus mentionnées ne devait pas rencontrer les succès escomptés. Une certaine perturbation prit naissance le 31 juillet et alla, s'intensifiant jusqu'au 4 août, soit la journée des derniers départs.

Causes:

1. - Manque de communications entre le personnel COJO Accueil (arrivées et départs) et le personnel GRC à l'aéroport de Dorval. L'entente préalable n'était pas respectée: notre détachement de Dorval devait être informé au moins une heure à l'avance du départ des autobus d'athlètes du Village olympique en direction de l'aérogare. Les cédules de départs émises par COJO étaient rarement exactes, les arrivées à Dorval étaient soit à l'avance ou en retard sur l'horaire quotidien.

.../3

SECURITE DES AEROPORTS

(Dorval)

...Ainsi, notre sécurité à l'aérogare perdait beaucoup de son efficacité puisque nous devions procéder à des réajustements continuels de dernière minute.

2 - Manquement à la planification concernant les départs. Les mesures prévues initialement concernant l'implication des compagnies aériennes ne pouvaient être mises en pratique à cause de l'aspect logistique de cet aérogare. L'acheminement des bagages, l'obtention des billets devaient constituer le problème majeur vis-à-vis le processus d'embarquement. Donc les athlètes devaient circuler à l'intérieur parmi le grand public.

3 - Manque d'entraînement de notre personnel sur ce genre de travail (sécurité des dignitaires). Le genre de situation décrite aux items 1 et 2 ci-haut avait engendré un redéploiement massif de la GRC à Dorval pour faire face à toute éventualité; toutefois, il ne nous avait pas été possible de sélectionner adéquatement tout le personnel compétent à cette tâche.

4. Il nous apparaît valable d'ajouter que la période du 31 juillet au 4 août représentait nécessairement une tâche relativement lourde pour tous les services impliqués dans ce domaine puisqu'il s'agissait là de départs massifs.

.../4

SECURITE DES AEROPORTS

(Dorval)

En dépit de ces situations parfois complexes, nous sommes d'avis que le travail effectué dans ce domaine a été gigantesque et que les résultats obtenus furent très satisfaisants.

5.

AEROPORT DE MIRABEL

Personnel régulier en place: 72 membres GRC

RETROSPECTIVE

Durée des opérations: 15 juin au 4 août

Personnel: 36 G.R.C.
225 F.C.

Renforts additionnels: 30 G.R.C. (à compter du 31 juillet
au 4 août)

Nature des fonctions: G.R.C. - mêmes qu'à Dorval
F.C. - mêmes qu'à Dorval

OBSERVATIONS;

La situation vécue en cet endroit a été sensiblement la même qu'à Dorval avec les quatre facteurs identiques à l'origine. Toutefois, des mesures correctives ont été de beaucoup plus applicables étant donné que l'aspect logistique de cet aéroport pouvait permettre des réajustements qui ne nous étaient pas possibles à Dorval. Bien que les premières délégations d'athlètes durent être traitées comme des passagers ordinaires, l'ensemble de nos opérations a pu être réadapté pour atteindre un standard hautement sécuritaire.

6.

AEROPORT ST-HUBERT

RETROSPECTIVE

Durée des opérations: 15 juin au 4 août

Personnel: 8 membres G.R.C. déployés en équipes de deux (2).

Nature des fonctions: Assurer une présence policière 24 heures par jour durant toute la période olympique.

OBSERVATIONS

Comme indiqué ci-haut, notre objectif en cet endroit consistait à déployer une présence policière, puisque avant la période olympique aucune sécurité comme tel n'existait sur le côté civil de cet aéroport. Aucun incident ne fut signalé et le tout s'est bien déroulé.

7. PORT ET NAVIGATION

RETROSPECTIVE

Durée des opérations: 15 juin au 31 août
Entre 06:30 et 21:30 sur une
base quotidienne

Personnel et équipement: Deux (2) membres G.R.C. et un
bateau patrouille.

Nature des fonctions: Patrouiller une heure avant et
durant les pratiques et compétitions
au Bassin de l'Ile Notre-Dame.
Patrouille le bassin durant les
visites de dignitaires en cet
endroit.
Patrouiller le port de Montréal
et les alentours du bassin.

OBSERVATIONS

Aucun incident digne de mention n'est venu nuire aux
pratiques ou compétitions.

Résultats très satisfaisants

Nous sommes conscients que les ressources humaines déployées
dans ce secteur étaient relativement taxées en matière
de volume de travail. Une augmentation de personnel ici
n'aurait pu être faite qu'au détriment d'un autre secteur;

.../2

PORT ET NAVIGATION

...et toute proportion gardée, nous avons jugé sage de
procéder comme décrit dans la rétrospective.

SECURITE DES DIGNITAIRES

SECURITE DES DIGNITAIRES

RETROSPECTIVE

Comme nous savons, cette responsabilité incombait principalement à la G.R.C. En outre, le SPCUM, la SQ et les FC ont également apporté leur concours dans ce domaine selon les politiques énoncées antérieurement par le sous-comité VIP et ratifiées par le Comité principal de la Sécurité publique des Jeux olympiques (CPSPJO)

Ressources humaines

La sécurité des dignitaires était répartie en neuf (9) sous-fonctions distinctes qui regroupaient le personnel suivant:

<u>G.R.C.</u>	<u>SPCUM</u>	<u>SQ</u>	<u>FC</u>	<u>GRAND TOTAL</u>
378	121	34	267	800

La répartition de ce personnel permettait ainsi une possibilité de déploiement de 50 équipes d'escortes motorisées quotidiennes disponibles aux escortes de dignitaires dans les catégories suivantes:

Sécurité maximum:	3
Sécurité moyenne:	10
Sécurité modérée:	20
Sécurité minimum	<u>17</u>
	50 escortes par jour.

.../2

Durée des opérations

Les opérations proprement dites ont débuté le 5 juillet pour se terminer le 2 août, soit une durée de 28 jours.

Dignitaires

Le nombre total de dignitaires visiteurs qui nous furent signalés se chiffre à 143, et ce nombre se décompose comme suit:

Membres de familles royales:	21
Chefs d'Etat:	6
Prémiérs ministres:	4
Ministres:	35
Chefs de Parlement:	2
Secrétaires d'Etat:	8
Représentants des affaires extérieures	7
Autres personnalités:	38
Total des personnalités connues qui sont venues à Montréal	121
Annulation de visites annoncées anté- rieurement.	22

(voir annexes I, II, IIA, et III à la fin de ce chapitre)

Dignitaires escortés

Les dignitaires à l'égard de qui un degré sécuritaire avait été attribué et qui furent escortés durant leur séjour à Montréal étaient répartis de la façon suivante:

.../3

Sécurité maximum:	3
Sécurité moyenne:	9
Sécurité modérée:	36
Sécurité minimum:	<u>9</u>
TOTAL:	57 dignitaires escortés.

OBSERVATIONS

Nos opérations se sont déroulées en stricte conformité avec la structure de l'organigramme formulé, et nous sommes d'avis que toutes les sous-fonctions identifiées étaient fondamentalement adéquates; nous croyons cependant que quelques réajustements seraient de mise si nous devions vivre à nouveau cette grande expérience.

OFFICIERS DE LIAISON GRC AU PROTOCOLE/COJO AINSI QU'AU
MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES

Initiative très valeureuse qui a permis une centralisation maximale de données concernant arrivées et départs des dignitaires, car il nous fut presque impossible dans la plupart des cas d'obtenir les itinéraires des dignitaires même.

CENTRE D'OPERATIONS VS CENTRE DE PLANIFICATION DES ESCORTES

Selon l'organigramme, nous ne devions retrouver ici qu'un groupe. Toutefois, l'aspect espace a suscité cette séparation

.../4

...inévitables, entraînant ainsi une duplication de correspondance et des légers retards en dissémination de renseignements utiles à la planification des escortes

STRUCTURE DE LA PLANIFICATION CONJOINTE

Cette planification à partir du sous-comité VIP composé de membres des trois forces policières s'est avérée très efficace dans certains cas, mais relativement complexe dans d'autres, ceci dû au fait que chaque service de police avait ses propres directives à respecter. Il nous apparaît valable de suggérer que chaque corps policier aurait peut-être dû planifier dans sa propre juridiction le travail à être effectué et acheminer les recommandations pertinentes au Comité principal pour ratification.

PLANIFICATION DIVISIONNAIRE

Cette planification a bien fonctionné en général. Toutefois, nous croyons qu'une intégration plus poussée de la visite royale au Centre des Opérations olympiques aurait permis une meilleure coordination et un déploiement plus rationnel du personnel affecté à la sécurité des dignitaires en général.

RESSOURCES HUMAINES

Quant aux 378 membres GRC assignés dans cette sphère, nous pouvons souligner que cette planification globale s'avéra très adéquate.

.../5

...S'il n'eût été des quelques 22 annulations de visites de la part de divers chefs d'état, nous aurions été taxés au maximum et il nous aurait été impossible de redéployer du personnel à d'autres tâches telles la sécurité des loges de VIP au stade olympique ainsi que les patrouilles de consulats.

Les pages qui suivent font voir nos données pertinentes dans l'ordre indiqué ci-dessous.

Annexe I	Dignitaires escortés : 57
Annexe II	Nombre d'escortes par jour.
Annexe II A	Courbe des escortes quotidiennes
Annexe III	Dignitaires non escortés: 64 (sans sécurité)

N.B.: Nous n'avons pas jugé nécessaire d'identifier les 22 dignitaires qui ont annulé leur visite à Montréal.

A N N E X E 1

<u>NOM</u>	<u>PAYS</u>	<u>DEGRE DE SEC.</u>	<u>ARRIVEE</u>	<u>DEPART</u>	<u>HEBERGEMENT</u>
Sa Majesté la Reine	Grande-Bretagne	Maximum	16-07-76	25-07-76	Britania
Prince Philip	Grande-Bretagne	Moyen	16-07-76	01-08-76	Alva House, Bromo
Prince Charles	Angleterre	Modere	23-07-76	25-07-76	HMY Britania
Prince Andrew	Grande-Bretagne	Modere	16-07-76	25-07-76	HMY Britania
Prince Edward	Grande-Bretagne		23-07-76	25-07-76	
Princesse Anne	Grande-Bretagne	Moyen	13-07-76	02-08-76	V.O. Bromont.
Mark Phillips	Grande-Bretagne	Moyen	13-07-76	02-08-76	V.O. Bromont
Gouv. Général J. Léger et son épouse	Canada	Moyen	12-07-76	01-08-76	Chateau Champlai
P.M. E. Trudeau et son épouse	Canada	Moyen	12-07-76	01-08-76	Reine Elizabeth
Chancelier M. Helmut Schmidt.	Allemagne Ouest	Maximum	22-07-76	22-07-76	
Pres. Léopold Senghor	Sénégal	Modéré	21-06-76	27-06-76	Ritz Carlton
Prince Gholam Reza Phalavi	Iran	Moyen	10-07-76	25-07-76	Reine Elizabeth
Sec. du Trésor William E. Simon	Etats-Unis	Modéré	16-07-76	18-07-76	Ritz Carlton.
Sous-ministre de l'U.R.S.S. M.I.T. Novikov	Russie	Moyen	14-07-76	02-08-76	Reine Elizabeth
Pres. of House of Councillors Kenzo Kono	Japon	Modéré	15-07-76	20-7-76	Ritz Carlton

.../2

<u>NOM</u>	<u>PAYS</u>	<u>DEGRE DE SEC.</u>	<u>ARRIVEE</u>	<u>DEPART</u>	<u>HEBERGEMENT</u>
Soll. gen. Warren Allmand	Canada	Minimum	13-07-76	02-08-76	
Adolpho Echeverria	Mexique	Modéré	14-07-76	02-08-76	Holiday Inn
Beñito Echeverria	Mexique	Modéré	14-07-76	02-08-76	Holiday Inn
Thomas Anders	U.S.A.	Modéré	16-07-76	02-08-76	Ritz Carlton
Mrs. Lopez Portillo	Mexique	Modéré	17-07-76	23-07-76	Holiday Inn
José Roman Lopez Portillo	Mexique	Modéré	28-07-76	02-08-76	Holiday Inn
Carmen Portillo	Mexique	Modéré	17-07-76	23-07-76	Holiday Inn
Pauline Portillo	Mexique	Modéré	17-07-76	23 07-76	Holiday Inn
Ambassadeur Shalev	Israel	Modéré	21-07-76	01-08-76	Privé
Nancy Kissinger	U.S.A.	Modéré	30-07-76	01-08-76	Reine Elizabeth
David Kissinger	U.S.A.	Modéré	30-07-76	01-08-76	Reine Elizabeth
Omar Herrera Torrijos	Panama	Medium	27-07-76	30-07-76	Reine Elizabeth
André Fosset	France	Modéré	27-07-76	29-07-76	Meridien
Ramon Castro			01-08-76	02-08-76	Queen Elizabeth
Pierre Mazeaud	France	Minimum	17-07-76		

<u>NOM</u>	<u>PAYS</u>	<u>DEGRE DE SEC.</u>	<u>ARRIVEE</u>	<u>DEPART</u>	<u>HEBERGEMENT</u>
Le Prince Guillaume	Luxembourg	Modéré	09-07-76	02-08-76	Reine Elizabeth
Le Prince Jean	Luxembourg	Modéré	09-07-76	02-08-76	Reine Elizabeth
Le Prince Henri	Luxembourg	Modéré	09-07-76	02-08-76	Reine Elizabeth
La Princesse Marie Astrid	Luxembourg	Modéré	09-07-76	02-08-76	Reine Elizabeth
La Princesse Margaretha	Luxembourg	Modéré	09-07-76	02-08-76	Reine Elizabeth
Mario Vasquez Rana	Mexique	Modéré	10-07-76	02-08-76	Holiday Inn Sherbr.
Olegurio Vasquez Rana	Mexique	Modéré	10-07-76	02-08-76	Holiday Inn Sherbr.
Son Excellence Roger Rousseau	COJO Canada	Minimum	Durée		Reine Elizabeth
Eduardo Echeverria	Mexique	Modéré	14-07-76	20-07-76	Holiday Inn Sherbr.
John Bruton	Irlande	Minimum	15-07-76		Holiday Inn Sherbr.
Princesse Marijen Phalavi	Iran	Minimum	10-07-76	25-07-76	Reine Elizabeth
N.S. Patolichev	Russie	Modéré	08-07-76	16-07-76	Holiday Inn
Yosip Pozderac	Yougoslavie	Modéré	09-07-76		Village olympique

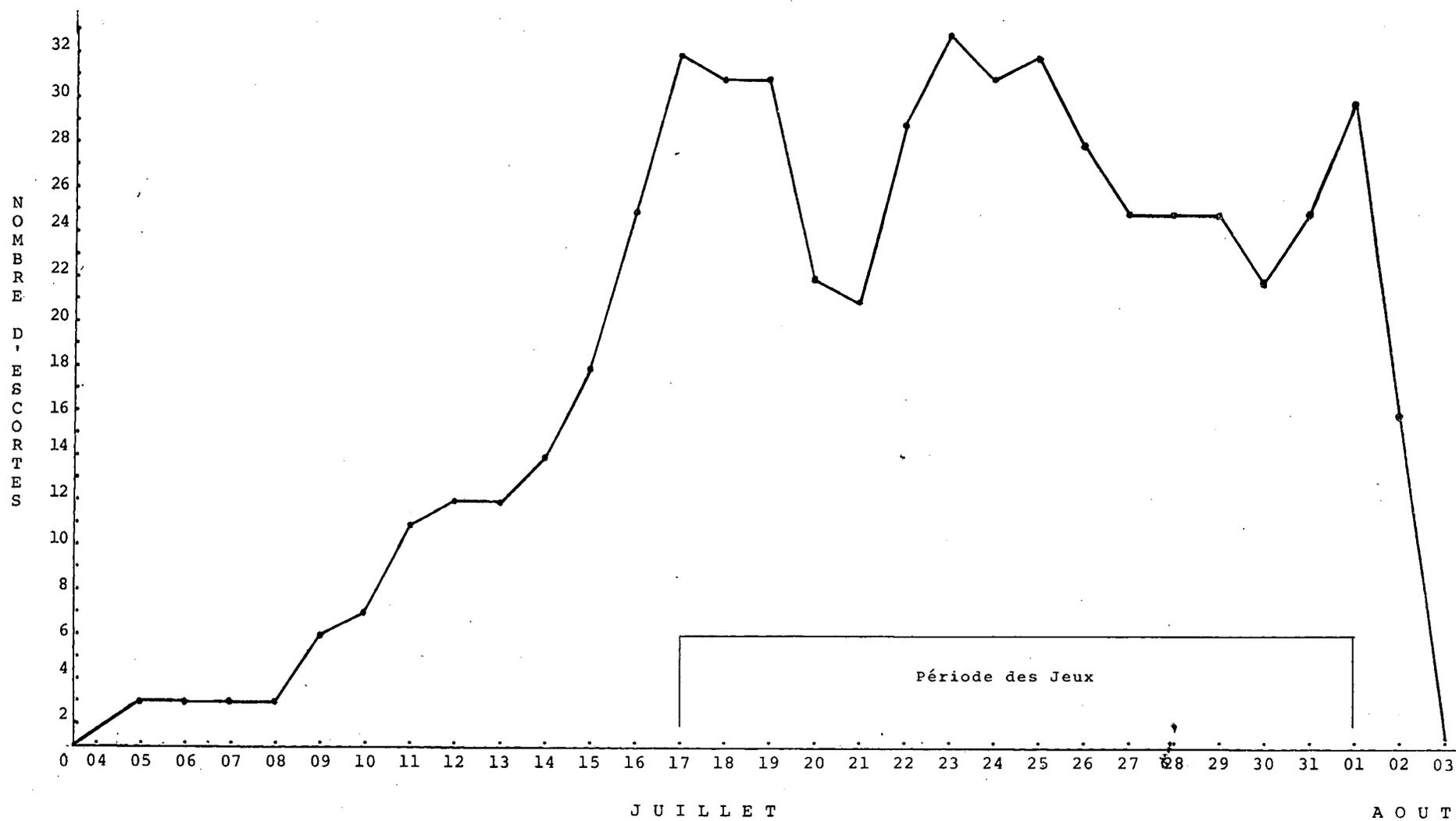
<u>NOM</u>	<u>PAYS</u>	<u>DEGRE DE SEC.</u>	<u>ARRIVEE</u>	<u>DEPART</u>	<u>HEBERGEMENT</u>
Prince Albert	Monaco	Modéré	24-07-76	31-07-76	Ritz Carlton
P.M. Malcom Frazer	Australie	Modéré	23-07-76	25-07-76	Reine Elizabeth
M. Hans Jochen Vogel	Allemagne Ouest	Minimum	13-07-76	20-07-76	Reine Elizabeth
M. Werner Maihofer	Allemagne Ouest	Modéré	26-07-76	02-08-76	Ritz Carlton
Lord Killanin	Grande-Bretagne Irlande	Modéré	05-07-76	02-08-76	Reine Elizabeth
Son Altesse Royale le Prince François Joseph	Liechtenstein	Modéré	12-07-76	23-07-76	Reine Elizabeth
Gérhart Rudolph Baum	Allemagne Ouest	Minimum	16-07-76	28-07-76	Ritz Carlton
A. Hojjat Kashani	Iran	Modéré	15-07-76	03-08-76	Chateau Champlain
Dr. Fasllolah Reza Ambassadeur	Iran	Modéré	13-07-76	03-08-76	Chateau Champlain
Prince Bertil	Suède	Modéré	15-07-76	26-07-76	Ritz Carlton
Son Altesse Royale le Grand Duc	Luxembourg	Modéré	09-07-76	02-08-76	Reine Elizabeth
La Grande Duchesse Josephine Charlotte	Luxembourg	Modéré	09-07-76	02-08-76	Reine Elizabeth

A N N E X E II

NOMBRE D'ESCORTES PAR JOUR

	<u>JUILLET</u>																															<u>AOUT</u>	
	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2				
MINIMUM	1	1	1	1	2	1	2	1	2	2	3	4	5	5	5	3	3	4	3	3	4	4	4	4	4	3	3	3	4	1			
MODEREE	1	1	1	1	3	4	5	7	6	7	11	15	19	18	18	13	14	16	23	18	18	18	16	15	17	16	17	20	11				
MOYENNE						1	3	3	3	4	3	4	6	6	6	4	3	5	4	7	7	5	4	5	4	2	4	5	3				
MAXIMUM												1	1	1	1	1		3	2	2	2												
TOTAL	2	2	2	2	5	6	10	11	11	13	17	24	31	30	30	21	20	28	32	30	31	27	24	24	24	21	24	29	15				

ANNEXE II A



001261

A N N E X E I I I

NOM

- 1 - CHATICHAI CHOONHAVAN
- 2 - Sheik Abdul Rhaman Faris Ben Khalefa
- 3 - Sir Christopher SOAMES
- 4 - Mr. Max Vander Stoel
- 5 - Mr. Lester BIRDS
- 6 - Philip KRUMM (NOC)
- 7 - Abdel Hamid HANSSAN
- 8 - PAKU ALAM VIII
- 9 - Dr. SERGEI BURENKOV
- 10- Sir John and Lady Johnston
- 11- Mr. SCHUMELAN
- 12- Major General HEO. ADEFOPE
- 13- Mahamed Ahmed EL-SEESSY
- 14- Arvind NETHAN
- 15- Anatole DOBRYNYN
- 16- Hamzah Bin ABU SAMAH
- 17- Oma SHANKAR BAJPAI
- 18- M. François VAN-AAL
- 19- Gojko SEKULOVSKI
- 20- Major Silvio DE MAGALHAES PADILHA

PAYS

- Thaïlande
Koweït
Grande-Bretagne
Pays-Bas.
Antigua
Etats-Unis
Egypte
Indonésie
Russie
Grande-Bretagne
Russie
Nigéria
Egypte
Inde
U.R.S.S.
Malaysie
Inde
Belgique
Yougoslavie
Brésil

.../2

<u>NOM</u>	<u>PAYS</u>
21 - Marchal de l'air (CIO) M. Thawee CHULASAPYA	Thaïlande
22 - Ayi Houenau HUNLEDE	Finlande
23 - Edem KODJO	Finlande
24 - Koudjolou DOGO	Finlande
25 - Lieut. Gen. MOHAMED Andi JUSUF	Indonésie
26 - Mr. John BRUTON	Irlande
27 - Achilles KARAMANLIS	Grèce
28 - Camille POLFER	Luxembourg
29 - M. H. de O. SALES	Hong-Kong
30 - M. Etienne AHIN	Côte-d'Ivoire
31 - M. Hamilton GREEN	Guyane
32 - S. Fidley-Ridley GREEN	Guyane
33 - M. Denis HOWELL	Grande-Bretagne
34 - Le Marquis D'EXETER	Grande-Bretagne
35 - M. Panos STASINOPOLOS	Grèce
36 - M. Clément MAYNARD	Bahamas
37 - Mme R. de BACKER VAN OCKEN	Belgique
38 - Shridath S. RAMPHAL	Grande-Bretagne
39 - Hon W.M. CHAKULYA	Zambie
40 - M. Jozef CZESAN	Pologne
41 - M. Adrien MEISCH	Luxembourg

.../3

<u>NOM</u>	<u>PAYS</u>
42 - M. Young Choo KIM	Corée
43 - Benito LLAMBI	Argentine
44 - Sheikh Fahid Al-Ahmad AL-SABAH	Koweït
45 - S.K. SIKIVOU	Fiji
46 - Louis Guirandon MIDIAYE	Côte d'Ivoire
47 - Claude COLLARD	France
48 - Lord Ruppert NEVILLE	Grande-Bretagne
49 - Major Général KHATRI	Népal
50 - Prince Tsuneyoshi TAKEDA	Japon
51 - Dr. Heinz PRUKNER	Australie
52 - Le Brig. Robert A. KOTEI	Ghana
53 - Mr. Jozef CHABERT	Belgique
54 - Dr. Valantin Hernandez ACOSTA	Vénézuéla
55 - M. Slaheddine BALY	Tunisie
56 - Mr. Réginald C. COOPER	Bermudes
57 - Brig. Olufemi OLUTOYE	Nigéria
58 - M. Fouad MEBAZAN	Tunisie
59 - M. H.W. VAN DOORN	Pays-Bas.
60 - ADOLFO Suarez GONZALEZ	Espagne
61 - Min. Pres. M.W.O. NYIRENDA	Zambie.

.../4

NOM

PAYS

62 - Hayden D. BANDA

Zambie

63 - M. Mohamed M'ZALI

Tunisie

64 - Ake MALMAEUS

Suède.

INTELLIGENCE ET RENSEIGNEMENTS

INTELLIGENCE ET RENSEIGNEMENTS

STRUCTURE DE LA PLANIFICATION CONJOINTE

Le sous-comité de la planification d'urgence a très bien fonctionné lors de la phase de la planification. La collaboration entre les divers corps policiers fut excellente, et il ne fait aucun doute que les forces conjointes de l'ordre connaissaient leur rôle respectif pour faire face à toute urgence.

PLANS OPERATIONNELS SELON LES FONCTIONS

Surveillance:

Les membres de nos équipes de surveillance de la section spéciale "O" entreprirent leurs opérations olympiques par une surveillance de familiarisation des sujets les plus violents de notre fichier jaune. Ils ont ensuite couvert diverses cibles qui nous sont inconnues afin d'établir, d'après leurs déplacements, le niveau de menace que constituaient ces individus. Ils ont enfin rempli des fonctions d'infiltration des foules aux points chauds lors d'escortes à sécurité maximum. La section spéciale "O" ne fut pas aussi occupée que nous l'avions prévu, faute d'incidents graves.

Liaison - S.S.

La coopération de ces membres fut excellente.

.../2

INTELLIGENCE ET RENSEIGNEMENTS

...Ils nous sont venus en aide en maintes occasions et l'échange de renseignements simplifia bon nombre de nos enquêtes et de nos opérations. Un tel service s'est donc révélé essentiel.

Mise en commun des enquêteurs du S.E.J.

On fit appel à ces membres à plusieurs reprises. Ils ont toujours répondu avec rapidité et efficacité. Sans leur aide, nous aurions éprouvé de nombreuses difficultés à classer les divers incidents qui exigeaient une solution immédiate.

Equipes video et matériel technique (Equipe spéc. no. 1)

En général, les opérations de ce groupe se sont très bien déroulées, ses responsabilités principales consistant à couvrir les escortes de dignitaires en compagnie des unités de reconnaissance, et à couvrir les escortes maximum d'athlètes en déplacement. Les équipes vidéo ont également couvert quelques manifestations et des cérémonies spéciales. Toutefois, comme ce groupe était isolé du groupe principal d'opérations, nous avons éprouvé certaines difficultés pour l'établissement du programme et l'attribution des fonctions.

.../3

INTELLIGENCE ET RENSEIGNEMENTS

Enquêteurs affectés aux dignitaires

Trois hommes furent désignés pour faire enquête sur toutes les menaces proférées contre les dignitaires et pour assurer une protection adéquate aux consulats de Montréal. Le volume de travail de ces hommes fut particulièrement lourd, mais ils s'en sont très bien acquittés en réglant la plupart des menaces avec la collaboration des enquêteurs du S.S. et de nos équipes de surveillance.

Bureau rouge du renseignement

Les membres de ce bureau étaient chargés de réunir tous les renseignements susceptibles d'affecter les opérations de la sécurité olympique. Le bureau rouge distribuait les diverses plaintes pour fins d'enquête et coordonnait le travail des équipes de surveillance et des équipes video pour appuyer nos opérations de sécurité des dignitaires et des athlètes. Tous les avis d'alerte passaient par ce bureau, qui veillait à ce qu'ils soient transmis à toutes les personnes et agences intéressées. Nos fonctions étaient partagées par des membres du Service de Sécurité qui restaient en contact permanent avec le Centre d'opérations du Service de Sécurité afin d'assurer l'acheminement continu des renseignements entre les deux centres.

.../4

INTELLIGENCE ET RENSEIGNEMENTS

Pendant nos opérations, nous avons reçu 566 plaintes qui firent l'objet d'enquêtes ou furent transmises aux unités de sécurité appropriées pour information ou pour toute mesure sécuritaire qui s'imposait. Nous avons profité d'une collaboration irréprochable de la part de tous les services et de toutes les agences de sécurité, y compris des agences américaines qui nous sont venues en aide à maintes reprises.

Affectation du personnel

Opérations video: Un nombre suffisant de personnes fut affecté aux opérations-mêmes dans le domaine du video, mais il nous semble que nous n'ayons pas demandé assez de personnel pour remplir les fonctions administratives. Ce problème provenait de la séparation de notre Centre principal.

Communications

Nos équipes video ont éprouvé certaines difficultés à suivre les déplacements des escortes de dignitaires à sécurité maximum puisqu'elles ne disposaient pas de radios sur ces fréquences. Elles n'obtinrent un tel équipement qu'après cinq (5) jours d'opération. Certains répartiteurs n'étaient pas bilingues ou ne connaissaient pas assez nos opérations, ce qui nous gêna pour la transmission....

.../5

INTELLIGENCE ET RENSEIGNEMENTS

...précise de demandes ou d'instructions. En soit, le système était toutefois excellent.

L'équipement video s'est révélé très efficace pendant nos opérations. Les 40 membres de nos équipes video ont enregistré diverses escortes et la visite de la^a Reine sur 500 rubans magnétoscopiques.

Ces rubans seront entreposés ici même jusqu'à ce que l'on estime ne plus en avoir besoin. Le seul problème causé par le matériel video provint du fait que les indicateurs de l'heure et de la date ne fonctionnèrent pas pour les appareils portatifs d'enregistrement sur ruban magnétoscopique.

Tous les membres impliqués dans les opérations de sécurité de ce bureau ont été impressionnés par la qualité de la formation et des installations fournies par le personnel et les instructeurs de la formation.

SUPPORT - COMMUNICATIONS

SUPPORT

1. Planification et structure des forces conjointes

Un membre du Bureau Support faisait partie du sous-comité Communications et Transport au sein du C.P.S.P.J.O.

Les fréquentes rencontres entre forces policières ont facilité l'identification de l'équipement requis par chacun tout en éliminant la duplication dans nos installations. Ces rencontres furent fructueuses et nous sommes satisfait des résultats obtenus en ce qui concerne les méthodes de communication entre les divers corps et l'identification de l'équipement. De plus, ces rencontres nous ont permis de connaître les responsables des télécommunications au niveau des autres corps policiers ainsi que leurs méthodes d'opération.

La présence de Communications Canada à plusieurs de nos réunions fut fort appréciée. Nos problèmes furent identifiés et Communications Canada alors mit sur pied un comité spécial ayant pour but de déceler les interférences, le brouillage des ondes ainsi que toute incompatibilité dans

...2

nos fréquences. Advenant une autre opération d'envergure semblable, je recommande fortement que les services offerts par cette organisation soient utilisés au maximum.

2. Structure divisionnaire de planification

Le système des bureaux rouges a répondu adéquatement au but visé. Les responsabilités de chacun étaient clairement identifiées facilitant la tâche. Par contre, je dois dire que les opérations olympiques se sont déroulées sans heurt et par conséquent, notre planification n'a pas réellement été testée; néanmoins, je suis convaincu que nous étions prêts à répondre à tout événement ou urgence ayant pu surgir durant les Olympiques.

3. Plans opérationnels par fonction

Les procéduriers établis furent suivis au niveau du Bureau rouge Support. Par contre, côté administratif et personnel, le volume de travail était beaucoup plus élevé que prévu lors de l'arrivée du personnel et nous avons été quelque peu débordés au tout début. Cependant, durant les Jeux, le volume de travail était normal. Donc, lors d'une planification semblable future, nous devrions prévoir plus de personnel pour accueillir nos membres à leur arrivée et pendant les briefings initiaux.

Un autre aspect que je désire souligner est le fait que la Section olympique comme telle aurait pu être modifiée en ce qui concerne le Bureau rouge Support. Je crois que le personnel additionnel requis pour la planification aurait dû être placé dans les différentes sphères déjà existantes, Bureau du Personnel pour sélection du personnel, S.F.F. pour achats, dépenses et contrôle du budget, etc. De cette façon, nous aurions éliminé plusieurs intermédiaires et un sous-officier coordonnateur seulement aurait suffi.

4. Centre des Opérations

Notre concept du Centre des opérations fut une réussite, mais comme vous le savez, nous n'avons pas eu à faire face à des problèmes majeurs. En somme, il n'y a pas eu d'incident ou d'extrême urgence durant les Olympiques, alors le système n'a pas été éprouvé. A mon avis, un Centre d'opérations devrait regrouper dans la même pièce le personnel décisionnel et les opérateurs des communications. Etant plus fonctionnel, ceci accélère les décisions et directives et évite les malentendus. De plus, les messages transmis par télescripteur n'étaient pas à proximité et nous avons dû avoir recours à des estafettes. Il aurait été préférable d'avoir ces machines et opérateurs dans une pièce adjacente. En somme, un Centre d'opérations semblable à celui du S.P. C.U.M. aurait, à mon avis, été plus fonctionnel.

5. Centres de coordination

Néant.

6. Opérations, forces conjointes

Néant.

7. Personnel

Au tout début, le montant global de 900 membres avait été approuvé par le directeur des opérations, Ottawa, afin de travailler pour les Olympiques dans la division "C". La provenance de ces membres devait se faire tel que démontré ci-dessous.

Division "C"	439 (80% des sections et sous-divisions)
Division "Dépôt"	120
Autres divisions	191
Positions olympiques	150
	<hr/>
	900

Lorsque Sa Majesté la Reine a annoncé officiellement qu'elle viendrait à Montréal pour ouvrir les Jeux de la 21^{ème} Olympiade, du personnel additionnel fut attribué spécialement pour cette visite pour un montant global de 240.

Cependant, plus que nous approchions de la date d'ouverture, plus il était évident que nous n'avions pas assez de personnel. C'est alors qu'il fut décidé de prendre

plus que 80% du personnel des sections et des sous-
divisions tel que mentionné ci-haut. Vous trouverez
ci-dessous le montant global du personnel qui a tra-
vaillé pour les Olympiques.

Total division "C"

incluant positions olympiques,
sous-divisions et la Fonction
publique:

930

Personnel des autres divisions

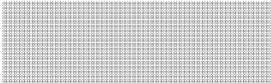
incluant visite de la Reine:

533

1463

La répartition du personnel a été faite à la
satisfaction des trois officiers responsables des Bureaux
rouges. Le "Parade System" a été utilisé un peu mais les
résultats obtenus n'ont pas été très positifs. Je crois
qu'on aurait pu utiliser ce système de façon plus efficace
en lui demandant le service antérieur des membres plutôt
que le nom des membres qui démontrent de l'intérêt dans
tel ou tel domaine.

8. Communications

Voir le rapport préparé par le cap. 

...6

9. Hébergement

Durant la période olympique, le B.R. Support se devait d'organiser l'hébergement de quelque 400 membres de la G.R.C. venant de l'extérieur de Montréal. De ces 400 membres, 191 provenaient d'autres divisions tandis que 120 membres masculins et féminins nous étaient fournis à leur sortie du centre d'entraînement et le reste ayant été sélectionné dans les sous-divisions de Québec et Montréal.

La rénovation des anciens quartiers généraux à 4095 ouest, rue Ste-Catherine nous permettait de loger convenablement 150 membres. Deux dortoirs pouvant loger 64 membres additionnels avaient été prévus en cas d'une urgence.

Le Collège Notre-Dame, loué par la G.R.C. pour abriter les membres en fonction à Montréal, pouvait accommoder convenablement 270 personnes. Deux autres dortoirs pouvant loger 64 membres avaient aussi été retenus à cet endroit par mesure de prudence, devions-nous loger des troupes anti-émeutes. Le gymnase et la piscine du Centre Notre-Dame étaient inclus dans le bail et étaient à la disposition de nos membres. La cafétéria du Collège était ouverte à la G.R.C. et offrait de très bons repas à des prix compétitifs.

...7

Nous avons donc la possibilité de loger 420 membres à l'édifice 4095 Ste-Catherine et au Collège Notre-Dame et nous recevions 400 membres de l'extérieur, nous laissant 20 lits disponibles. Les dortoirs au 4095 Ste-Catherine et au Collège Notre-Dame auraient pu être utilisés en cas d'urgence, par contre, ces dortoirs n'auraient pas été adéquats pour loger le personnel pour une longue période dû au manque de commodité.

Le Centre Notre-Dame n'est pas muni d'un système d'air climatisé et n'eut été la température plutôt fraîche durant la période concernée, les membres logeant à cet endroit se seraient sûrement plaints. Nous avons dû pourvoir des éventails électriques et des climatiseurs dans certaines chambres pour palier au manque de circulation d'air. Normalement, le Centre Notre-Dame abrite des jeunes étudiants dont l'âge maximum atteint 16 ou 17 ans. Les lits des chambres sont plutôt étroits et ne sont pas des plus confortables. Nous avons dû pourvoir des panneaux de contre-plaqué dans chacun des lits du Centre Notre-Dame afin de remédier cet inconvénient.

On peut facilement déduire que le 4095 Ste-Catherine offrait de meilleures conditions de logement que le Collège Notre-Dame dû à sa proximité des moyens rapides de transport, sa proximité au Quartier général de la G.R.C. et toutes ses commodités (cafétéria, mess, garage, etc.), l'air climatisé et literie adéquate.

On peut également questionner le prix de location du Centre Notre-Dame, la nécessité d'organiser un système élaboré de gardiennage, les frais encourus par le déménagement de la console d'intercom, la location de climatiseurs et d'éventails électriques, l'achat de panneaux contreplaqués pour les lits, la location de barricades, la construction de guérites pour abriter les gardes de sécurité, la distance à parcourir par nos membres pour se rendre aux divers sites olympiques.

En faisant le décompte, on peut facilement se rendre à l'évidence qu'il aurait été de loin préférable de retenir des conciergeries ou un nombre suffisant de chambres dans un hôtel du Centre-ville. La majorité des inconvénients aurait été contrecarrée. Les dépenses additionnelles au bail contracté au Collège Notre-Dame auraient pu facilement combler le prix de location de chambres d'hôtel ou de conciergerie, tout en obtenant le confort et en logeant possiblement tout le personnel sous un même toit.

10. Transport

Pour palier aux exigences qu'imposait la sécurité des Jeux olympiques en ce qui concernait le rôle de la G.R.C., ainsi que rencontrer les demandes faites par les bureaux rouges, un total de 362 voitures était requis

pour accomplir ce travail. La flotte de voitures du poste de Montréal se composait de 225 voitures au 1er juillet 1976. C'est donc dire qu'il nous a fallu obtenir 39 voitures de détachement et contracter la location de 95 voitures de la compagnie Avis, plus trois familiales de la compagnie Tilden pour les maîtres-chien. La répartition des voitures se fit comme suit:

Dignitaires	150
Athlètes	36
Sécurité périphérique	32
Opérations régulières	23
Intell. & Renseignements	13
Support	28
S.S.	80
	<hr/>
TOTAL	362

Un nouveau système de répartition avec l'utilisation de billets d'autorisation de couleur fut mis de l'avant par le garage du poste. Chacune des fonctions devait utiliser sa couleur de billets désignée. De nouveaux quarts de travail furent institués pour les mécaniciens du garage afin de maintenir le maximum de voitures en bon état d'usage.

...10

En aucun moment durant la période olympique il n'y eut pénurie de voitures et le système de répartition et l'opération générale du garage se révélèrent une réussite.

11. Formation

Formation au niveau des communications seulement; voir rapport du cap. [REDACTED]

12. Coopération avec forces policières, ministères et agences

Bonne coopération reçue de tous, surtout au niveau du sous-comité Communications, tel que mentionné au premier paragraphe.

13. Relations publiques

Néant.

14. Relations Presse

Néant.

15. Moral

Le moral des membres durant les Olympiques était bon même si quelques petits problèmes surgirent: ex. les recrues arrivèrent un peu tôt et n'eurent pas assez de travail pour les tenir occupées; ont dû faire des fatigues nécessaires à l'aménagement de différents centres de travail et d'hébergement, ce qui apporta quelques critiques.

En ce qui a trait au moral des membres qui ont oeuvré aux Olympiques 1976, on peut en déduire que celui-ci était plutôt excellent malgré toutes les frustrations et les inconvénients que présente une opération d'une telle envergure.

Sur le plan hébergement, on peut dire que très peu de plaintes ont été logées par nos membres qui, on doit dire, s'adaptent rapidement à leur environnement. Beaucoup d'éloges ont été reçues des membres de l'extérieur tant qu'à la façon dont les choses se sont déroulées et à l'empressement avec lequel la Section olympique s'efforçait de régler les problèmes et les inconvénients qui surgissaient quotidiennement.

Le savoir-faire et le tact de nos membres, les cantines, les cours de formation, les instructeurs dévoués, sont des atouts qui ont fortement aidé à conserver le morale à son plus haut niveau.

16. Arrangements financiers

A ce sujet, je crois que l'aspect qui a le plus contribué au bon moral des hommes fut la décision d'allouer l'allocation composée à tout le personnel venant de l'extérieur même si à l'occasion, les membres prenaient leurs repas au mess divisionnaire. Sans cette

...entente, plusieurs auraient certainement souffert financièrement. De plus, le fait que les membres de Montréal travaillant à l'extérieur de 4225 ouest, boul. Dorchester, pouvaient exceptionnellement récupérer leurs repas du midi, fut des plus bénéfiques et a contribué largement au moral des membres. Cette allocation est très raisonnable si on considère que la Sûreté du Québec était payé \$4.50 pour le déjeûner pour les membres de Montréal et une allocation composée de \$26.00 par jour pour les membres de l'extérieur.

En ce qui concerne le budget olympique, celui-ci était réaliste et a rencontré nos besoins. Les données finales ne sont pas encore disponibles mais en transférant des fonds à l'intérieur d'un vote donné, le budget fut maintenu. Par contre, nous n'avons pas prévu assez d'argent au chapitre du surtemps et dans ce domaine, il est fort probable que nos estimations n'étaient pas adéquates même si nous n'avons pas encore reçu les déboursés exacts. Cette lacune est attribuable à deux facteurs: 1) nous n'avons pas assez de personnel pour couvrir des quarts de 24 heures par jour et 2) nous avons dû dépasser les 900 hommes prévus pour cette opération. Ceci est devenu nécessaire afin de rencontrer les mesures sécuritaires exigées tout en considérant la menace qui existait avant le déroulement des Jeux.

COMMUNICATION

Le sous-comité communication et transport du C.P.S.P.J.O. constituait l'organe de planification des forces conjointes pour les domaines sus-mentionnés. Sa structure était adéquate et peu de problèmes ont été relevés à cet égard.

La planification des communications a été effectuée à trois niveaux soit celui de la section olympique, celui de la section des télécommunications divisionnaires et celui de la Direction générale des Télécommunications à Ottawa. Ces trois groupes agissaient en coopération, chacun dans certains domaines particuliers. La Direction générale s'occupait principalement de commande et d'achat d'équipement, la section olympique de planification et d'opération, la section des télécommunications divisionnaires, d'installation et d'entretien.

Ces trois groupes n'agissant sous aucune direction commune, certaines difficultés se sont présentées dès le début de la planification. Ces problèmes ont été par la suite résolus par la nomination de l'Insp. Saunders, de la Direction générale des Télécommunications, à titre de coordonnateur de la planification pour les Télécommunications à la division "C". Une recommandation serait que tous les domaines de la planification, des opérations de l'installation et de l'entretien auraient du être assurés en leur totalité par la section des Télécommunications divisionnaires, laissant à la Direction générale le contrôle sur la commande et l'achat de certains équipements.

Certaines critiques ont été relevées concernant la séparation physique existant entre les centres de planification des escortes VIP du 6ième étage et les bureaux rouges du Centre d'Opération olympique d'une part et le centre d'opération des Télécommunications d'autre part.

Il est d'usage et de bon sens lors d'opérations, de réunir sous un même toit les responsables des opérations et leurs responsables des Télécommunications pour obtenir une efficacité maximum. Etant donné que la direction des opérations VIP, athlètes, frontières, support, accréditation et renseignement devait être dirigée par les bureaux rouges les locaux du 4ième étage avaient été choisis et planifiés pour rencontrer sinon en entier du moins en partie ces exigences. Ce n'est que par la suite que les modes d'opération furent modifiés et que les responsabilités pour la bonne marche des opérations, furent partagées avec le centre de planification des escortes, le centre principal de dispatching des athlètes, le centre des opérations video etc. Il était à ce temps trop tard pour modifier nos plans et rencontrer ces nouvelles exigences.

Nos recommandations sont que lors d'opérations futures, des dispositions continuent d'être prises pour inclure et partager les communications et la direction des opérations dans un et même local et ce, à tous les niveaux d'opération.

.../4

Nous aurions cru pouvoir compter sur du personnel opérateur ayant déjà acquis une certaine expérience pratique dans le domaine des communications.

Ici nous incluons aussi bien les opératrices de KW7 de diverses sections opérationnelles de la division "C" que les membres ayant suivi des stages au centre de communication divisionnaire.

L'équipement obtenu était en deçà des quantités requises compte-tenu des besoins exprimés. Cependant, à cause de la quantité réduite d'opérations de sécurité de VIP nous avons en fait un surplus d'équipement disponible.

La majorité de l'équipement a bien fonctionné. Un problème a été relevé en ce qui concerne des radios portatifs qui se sont avérés délicats à manipuler.

Une constatation sur la quantité de documents transmis par "High Speed Fax" entre les divers centres dénote que ce moyen de transmission a été très populaire. A cause de son adaptabilité cet appareil s'est avéré un atout considérable pour les communications olympiques. Il est très fortement recommandé que la Force envisage l'adjonction de ce moyen de communication qui rend l'utilisation du système télex caduc à maints points de vue.

.../5

La formation des opérateurs de communication était adéquate. Leur entraînement pratique était cependant trop limité et il nous est permis de croire que ce problème était pratiquement insurmontable.

Nous avons été à même de constater que le personnel opérationnel ayant suivi des périodes de formation sur leurs systèmes de communication employaient intelligemment ceux-ci. Les groupes n'ayant pas reçu ces périodes de formation avaient tendance à engendrer de la confusion et devenaient les auteurs de maintes plaintes.

Il est recommandé que tout groupe tactique soit convenablement formé sur ses moyens de communication (systèmes et appareils) avant de se lancer en opération. Il nous a été possible de voir des membres confondus par de simples appareils téléphoniques branchés sur le système Centrex alors qu'ils ne connaissaient pas la procédure pour loger des appels. Les appareils à la disposition des membres devenant chaque jour plus complexes il est inconcevable de croire qu'ils sauront défricher leurs modes de fonctionnement simplement en les utilisant.

Il est aussi recommandé que parmi chaque groupe tactique un membre soit désigné pour être responsable des communications. Cette personne peut être le sous-officier responsable du groupe ou tout autre personne désignée. Cette procédure

...est actuellement suivie par exemple dans le cas des troupes anti-émeutes et des tireurs d'élite de la Direction générale à Ottawa. Il a pour but, à l'aide d'une formation spécialisée, de permettre à un membre de connaître à fond les possibilités et limitations des systèmes et appareils, de vérifier des appareils présumés être en trouble, opérer l'équipement spécialisé (ex.: High Speed Fax, codificateurs etc.) en plus d'être dépositaire d'équipement de remplacement.

Un bon morale a été entretenu durant la période des opérations et ce, à tous les niveaux. Principalement pour le personnel opérateur choisi parmi les membres juniors de la division qui ont su de par leur spontanéité et leur exubérance égayer de longues heures de veille dans le centre de communication.

ACCREDITATION ET RELATIONS PUBLIQUES

ACCREDITATION ET RELATIONS PUBLIQUES

ACCREDITATION ET RELATIONS PUBLIQUES

au début de la période de l'année
psychologique au programme de l'année
l'année, laquelle, à l'acceptation
de la circulation de l'année
dans le cas de l'année

relativité courante

relativité courante

ACCREDITATION ET RELATIONS PUBLIQUES

communication au jour
de l'année de l'année
de l'année de l'année

de l'année de l'année

de l'année de l'année
de l'année de l'année
de l'année de l'année
de l'année de l'année

ACCREDITATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

RELATIONS PUBLIQUES

RETROSPECTIVE (PHASE PRE-OLYMPIQUE)

C'est au début de janvier 1976 que débuta la phase pré-olympique du programme de Relations publiques des Forces conjointes, laquelle eût pour but d'amener le public à comprendre, à accepter et à appuyer les mesures sécuritaires devant découler de l'application d'un programme de sécurité publique dans le contexte de la tenue des Jeux olympiques.

Ces activités consistèrent principalement à accorder des entrevues, faciliter les reportages, diffuser des communiqués, faire visiter nos centres d'opération et de communication aux journalistes, exercer un contrôle sur les prises de photographie et séquences filmées, etc. d'une part pour renseigner le public et l'habituer graduellement aux quelques inconvénients que pourraient causer les diverses mesures sécuritaires au cours de la période des Jeux et pour développer et maintenir des relations avec les média d'information, en les invitant à collaborer avec les forces policières et militaires d'autre part.

COMMENTAIRE

Cette première phase devait s'échelonner jusqu'au 12 juillet 1976 et fut vraisemblablement fort appréciée par la presse locale plus particulièrement si l'on en...

.../2

ACCREDITATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

COMMENTAIRE D(SUITE) S

... juge par la publicité presque toujours favorable qui fut accordée à la sécurité durant les quelques semaines précédant l'ouverture des Jeux olympiques.

RETROSPECTIVE (PHASE OLYMPIQUE)

Notre effectif R.P. - G.R.C. a officiellement pris position au Centre de Presse du Complexe Desjardins le 21 juin et ce, jusqu'au 5 août 1976.

COMMENTAIRES

Bien qu'aucun incident sérieux ne s'est produit au cours de la période des Jeux, la tâche de nos membres ne fut pas toujours de tout repos avec la présence d'au-delà 7,000 représentants-presse en ville.

En effet, lorsqu'une simple rumeur circulait telle la présumée présence d'un terroriste à Montréal, au moins 200 appels de journalistes étaient reçus au centre de presse par l'un ou l'autre des services de l'ordre.

Aussi paradoxal que cela puisse sembler, les reportages erronnés qui furent publiés dans les journaux ou sur les ondes sont ceux sur lesquels nous n'avons pas commenté soit par choix ou ignorance des faits.

.../3

ACCREDITATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

COMMENTAIRES (SUITE)

Nous avons la ferme conviction que la présence des membres de la sécurité au Centre de Presse même a largement contribué à libérer les divers centres d'opération ainsi que le centre de coordination de cette pression constante qu'exercent les journalistes sur les services d'ordre au cours d'un évènement aussi grandiose que celui que nous venons de vivre.

LIAISON-PRESSE - VISITE ROYALE DE 1976.

Durant la période de la phase olympique, trois membres de notre effectif R.P. dûrent être partiellement détachés de leurs fonctions régulières pour assumer des fonctions "Liaison-Pressé" durant la visite de la famille royale au Québec.

En plus de compléter la carte officielle d'accréditation-pressé olympique pour les quelques 50 journalistes dûment accrédités pour toute la durée de la visite royale, nous avons également assisté la Direction des Services à la Pressé du COJO à leur accréditation olympique proprement dite effectuée au Centre d'accréditation-pressé du Complexe Desjardins.

Deux autobus avaient été mis à la disposition de ces journalistes et au moins un membre R.P. était constamment à bord de l'un ou de l'autre des autobus faisant partie du cortège royal. A chaque endroit visité par la famille royale, nos membres assuraient une liaison et un contrôle-pressé, en plus de demeurer disponibles pour assister nos membres responsables de l'escorte en cas de besoin.

ACCREDITATION-PRESSE

RETROSPECTIVE

Les premières relations de la G.R.C. avec le COJO en fonction de l'accréditation-Presses remontent à octobre 1973.

Suite à des ententes de part et d'autre, il fut convenu que la G.R.C. exercerait un contrôle strict sur le processus d'accréditation-presses à partir de la réception des formulaires de demandes d'accréditation jusqu'à l'émission proprement dite de la carte officielle d'accréditation, en soumettant chaque application à un triage sécuritaire.

Entre le 21 juillet 75 et le 30 juillet 1976, nous avons reçu du COJO (presse écrite) et de l'ORTO (presse électronique) un grand total de 10,425 formulaires.

Une fois le triage sécuritaire complété avec résultat négatif, nous avons complété un total de 10,088 cartes officielles, sans compter les 7,829 cartes préliminaires que nous avons également dû compléter. De ce nombre (de 10,088) 8250 cartes furent effectivement émises. Les 1212 cartes officielles non utilisées furent retournées au COJO et à l'ORTO.

Parmi les quelques 10,000 triages sécuritaires effectués par notre bureau d'Ottawa, 13 se sont avérés positifs

.../2

RETROSPECTIVE (SUITE)

...et de ce nombre, seulement deux (2) n'ont pas été accrédités et émis de la carte d'accréditation.

Avec un nombre si imposant de cartes presse en circulation, il fallait s'attendre à des pertes et par le fait même des renouvellements; il est intéressant de noter que seulement 26 furent perdues dont 16 furent retrouvées.

Ces statistiques s'expliquent d'elles-mêmes et il n'est pas utile d'expliquer l'envergure de travail que ce processus d'accréditation de la presse mondiale a impliqué.

COMMENTAIRES

De très fortes pressions furent exercées sur nous par les autorités du COJO et de l'ORTO particulièrement au cours des quelques cinq à six semaines précédant l'ouverture des Jeux, i.e., Lors de l'arrivée successive à Montréal des journalistes et diffuseurs étrangers.

Ceci aurait facilement pu être évité si le COJO et l'ORTO avaient respecté la date limite de réception des formulaires d'application-presse (15 octobre 75) mais non seulement cette politique dans l'ensemble fut ignorée

.../3

COMMENTAIRES (SUITE)

...mais ces deux organismes acceptèrent jusqu'à la dernière minute des demandes de la part des représentants de presse qui n'avaient jamais auparavant exprimé le désir d'obtenir une accréditation-presse, encore moins complété un formulaire d'application.

Cette attitude de leur part (COJO-ORTO) nous causa de nombreux ennuis à cause de la vérification sécuritaire qui prenait tout de même un certain temps à effectuer, occasionnant par le fait même des frictions à plusieurs niveaux.

Initialement, le Directeur des Services à la Presse du COJO nous avait assuré que le plafond absolu du nombre de représentant-presse dont le Comité organisateur consentirait à accorder une accréditation serait de 6,050 mais en raison de pressions exercées de différents milieux, ce nombre fut vite dépassé pour finalement atteindre 8,250.

Toute considération prise, nous avons la satisfaction d'avoir adéquatement effectué les nombreuses tâches qui nous furent confiées.

Les cartes d'identité-presse et les éléments sécuritaires qu'elles contenaient se sont avérées adéquates aux exigences de la sécurité mais nous aurions facilement pu se passer de la carte préliminaire d'identité.

.../4

COMMENTAIRES (SUITE)

Naturellement, la mentalité des Services à la Presse et du COJO et de l'ORTO était axée beaucoup plus vers l'hospitalité, la courtoisie et la rapidité avec lesquelles ils pouvaient accomoder les représentants de la Presse mondiale que le contrôle qu'ils auraient dû exercer sur l'émission des documents d'identité, ce qui n'était pas toujours compatible aux exigences de la sécurité. Pour ces raisons, un système d'accréditation d'une telle envergure devrait relever de la compétence d'un service d'ordre expérimenté en la matière et non pas à un organisme privé dont le premier souci est d'accomoder sa clientèle. Tel n'est pas le but d'un bon système d'accréditation lequel doit d'abord consister à assurer un contrôle d'accès adéquat aux endroits qui requièrent une circulation restreinte.

ACCREDITATION - FAMILLE OLYMPIQUE

RETROSPECTIVE

Contrairement à la presse mondiale dont nous avons jugé sage de suivre l'évolution du processus d'accréditation à partir du tout début, c'est à une date aussi tardive qu'avril 1975 que devaient s'amorcer les premières analyses par la sécurité des mesures d'ores et déjà adoptées par le Comité organisateur en prévision de l'accréditation des membres de la grande famille olympique.

C'est à ce moment qu'un atelier de travail réunissant des représentants des trois (3) forces policières fut formé dans le but de protéger l'intérêt sécuritaire des systèmes planifiés par le COJO en siégeant aux réunions convoquées par les différentes directives du COJO et en participant à tout projet relatif à l'accréditation de la famille olympique:

Un grand total de 29,554 cartes d'identité de genre passeport olympique (incluant la presse mondiale qui faisait également partie de la famille olympique mais ne jouissant pas des mêmes privilèges d'entrée au pays) furent émises après validation à sept (7) différents centres d'accréditation:

COMMENTAIRES

Après l'ouverture officielle des Jeux, il aurait été

.../6

COMMENTAIRES (SUITE)

...suffisant de maintenir seulement qu'un centre d'accréditation en opération puisque l'accréditation proprement dite était pratiquement complétée à ce moment-là, ce qui nous aurait permis de déployer notre effectif à d'autres fonctions.

Le sceau valideur n'était définitivement pas assez visible et la solution aurait été d'en produire un pouvant reproduire un sceau en couleur.

Il n'y eût pas suffisamment de contrôle sécuritaire sur l'émission des cartes "C" brune sans photographie.

Les listes nominatives des personnes accréditées ne nous furent pas fournies par le Directeur de l'accréditation du COJO.

Le système d'informatique n'enregistrait pas l'accréditation de la Famille olympique, rendant plus difficile l'accès de renseignements sur les membres de la famille olympique accrédités. Effectivement, le système fut utilisé principalement pour enregistrer l'accréditation des employés, fournisseurs et concessionnaires.

Des dispositions auraient dû être prises pour éviter que les passeports olympiques soient remis à des personnes non autorisées au moment du départ des athlètes des délégations

.../7

...qui se retirèrent des Jeux olympiques pour les raisons que l'on connaît déjà. En effet, des rumeurs ont circulé que des athlètes de certains pays avaient vendu leur document d'identité avant leur départ du Canada et au moins un cas (carte d'un officiel du Ghana) fut porté à notre attention et enquêté par la S.Q.

EMPLOYES, FOURNISSEURS, CONCESSIONNAIRES.

En raison du fait que la responsabilité sécuritaire du processus de l'accréditation des employés, fournisseurs et concessionnaires relevait du SPCUM à Montréal et de la S.Q. en province (au Québec), nous ne sommes pas en mesure d'évaluer adéquatement et en terme précis l'évolution opérationnelle de ce processus. Nous avons néanmoins participé activement à la phase de planification dudit processus jusqu'au moment de la répartition des tâches globales de l'accréditation olympique, ce qui fut amplement documenté à cette époque-là.

Nous avons pu obtenir un rapport de statistiques daté du 5 août 1976 du Comité organisateur dont vous trouverez copie en annexe. N° 1000.

Le SPCUM nous fera parvenir sous peu son rapport final concernant leur implication à l'accréditation des employés, fournisseurs et concessionnaires et nous prendrons soin d'en faire suivre une copie en conséquence.

POLICIERS ET MILITAIRES

Initialement, la sécurité était incluse au système d'accréditation qui avait été prévu pour les employés, fournisseurs et concessionnaires mais à mesure que les Jeux approchaient et à cause d'un nombre de raisons tel le facteur temps, l'éloignement et l'éparpillement du personnel policier et militaire, etc., il nous fallait prévoir une méthode d'accréditation qui se devait d'être beaucoup plus rapide et plus simple.

C'est ainsi que nous avons opté pour une carte d'accréditation ne nécessitant pas de prise de photographie et d'un stricte minimum de renseignement personnel de son détenteur, avec le résultat que l'accréditation proprement dite de tout l'effectif assigné à des fonctions de sécurité olympique s'est effectué rapidement et efficacement.

Voici donc le tableau des cartes d'accréditation mises à la disposition des forces de l'ordre:

... cartes
... avec S00001 à A34650
... perdues, 1.

<u>Forces de l'ordre</u>	<u>Nombre</u>
C.P.S.P.J.O. <u>GENÈREUX</u>	1,500

.../9

<u>Forces de l'ordre</u>	<u>Nombre</u>
S.P.C.U.M.	4,500
S.Q.	4,000
G.R.C.	3,500
O.P.P.	1,000
M.T.P.D.	500
O.C.P.D.	150
Kingston	150
F.C.	19,000

Le tableau des statistiques propres à l'effectif G.R.C. de la division "C" se situe à:

Cartes complétées	1,697
Cartes non utilisées	103
Cartes émises	1,613
Cartes annulées	97

A noter qu'aucune carte n'a été rapportée perdue ou volée par la G.R.C. Quant aux autres services d'ordre, un total de 32 cartes d'identité furent perdues et six (6) furent retrouvées. Les Forces canadiennes rapportèrent 16 cartes perdues, la S.Q. 5 et le S.P.C.U.M. 5 pour un total de 26.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX (Accréditation-Généralités)

En rétrospective, près de 80,000 cartes d'identité

... (78,760 excluant celles des forces de l'ordre dont nous ne possédons pas les chiffres des cartes émises) furent émises lors des Jeux olympiques de 1976.

Dans l'ensemble, les divers systèmes d'accréditation implantés s'avèrent adéquats mais je crois utile d'exposer les quelques lacunes que nous avons eu l'occasion d'observer au cours de l'évolution de la phase de planification du COJO et durant celle de la période olympique même, lesquelles peuvent possiblement être attribuées aux facteurs suivants:

Tous les systèmes d'accréditation auraient dû relever d'une seule et unique Direction générale du COJO jouissant du pouvoir décisionnel nécessaire pour être en mesure de trancher toutes questions pertinentes à l'accréditation.

Au moins quatre (4) Directions différentes à l'intérieur du Comité organisateur étaient plus ou moins autorisées à prendre position ou des décisions vis-à-vis l'une ou l'autre des matières se rattachant à l'accréditation.

La sécurité aurait dû jouir de plus de pouvoir et d'une plus grande autorité en matière d'accréditation olympique en raison de l'importance d'assurer des contrôles d'accès aussi sécuritaires que possible aux diverses installations olympiques.

.../11

La mentalité des autorités du COJO responsables des divers processus d'accréditation était un peu trop axée sur la diligence, la courtoisie et l'hospitalité, ce qui n'était pas toujours compatible aux mesures sécuritaires parfois les plus élémentaires.

Les autorités du COJO responsables des sites olympiques situés hors de Montréal n'étaient pas suffisamment tenues au courant de la planification amorcée par les différentes directions du COJO impliquées dans l'accréditation

Jusqu'à quelques semaines avant l'ouverture des Jeux, l'accréditation dans son ensemble ne semblait pas être prise au sérieux et très peu (au COJO) semblait en percevoir l'importance. Il y eût constamment un manque de "Leadership" au COJO avec le résultat que très peu de gens ne semblait se préoccuper de l'élément sécuritaire qu'il était essentiel d'intégrer à chacun des systèmes d'accréditation.

TRIAGE SECURITAIRE

En conformité avec une directive du Cabinet fédéral qui voulait qu'une "strong security posture" soit implantée et maintenue en prévision des Jeux olympiques de 1976, un programme élaboré de triage sécuritaire fut amorcé, de concert avec les autres services d'ordre également impliqués à la sécurité olympique.

.../12

Ce programme avait pour but d'établir si une personne postulant à un poste au COJO (ou à une accréditation-presse dont le sujet est traité antérieurement dans ce rapport) possédait des antécédents judiciaires ou représentait un risque quelconque sur le plan de la sécurité interne du pays. Un Comité de sélection composé de représentants du SPCUM, de la SQ et de la GRC fut formé pour analyser individuellement les vérifications à caractère positif, tenant compte de la gravité et de la fréquence de l'offense, relativement à l'emploi postulé.

Le rôle principal de ce comité consistait à faire les recommandations qui s'imposaient, laissant au COJO le soin d'en décider quant à l'embauchement du candidat. L'autre raison d'être dudit comité était d'effectuer les enquêtes nécessaires dans le but de déterminer si toutes les personnes qui avaient été accréditées avaient au préalable été assujetties à une vérification sécuritaire.

Entre les mois d'avril 1975 et juillet 1976, nos fichiers judiciaires divisionnaires reçurent un total de 81,811 demandes d'application du COJO via la section olympique. Environ 3,000 autres noms avaient d'ores et déjà été vérifiés par nos services de sécurité avant le mois d'avril 1975, date à laquelle le fichier judiciaire commença effectivement à travailler sur le triage sécuritaire olympique.

.../13

De ce nombre, le Comité de sélection eût à étudier 2,049 cas de personnes possédant soit des antécédents judiciaires ou subversifs. C'est ainsi que le Comité pu recommander que 185 personnes ne soient pas embauchées par le COJO, soit 49 par le Service de Sécurité et 136 par le Service des Enquêtes judiciaires.

Une deuxième vérification des formulaires des personnes initialement non recommandées par le Comité révéla que 72 d'entre elles avaient réussi à se faire embaucher et accréditer en dépit des recommandations de rejet faites par ledit comité. Ceci fut porté à l'attention du CPSPJO sans tarder qui en fit part au COJO et les mesures nécessaires furent prises par ces dernières autorités pour les licencier et enlever leur accréditation olympique.

Il avait été convenu entre le COJO et la sécurité qu'une liste des personnes à accréditer, indiquant le nom et la date de naissance des postulants à un poste, serait remise au Bureau de sécurité de l'accréditation au moins 48 heures avant l'envoi des convocations, dans le but bien précis de s'assurer que ces personnes avaient bel et bien fait l'objet d'un triage sécuritaire.

Le COJO se conforma à cette politique de 48 heures pendant près de deux semaines mais à un moment donné, en raison du trop grand nombre de personnes devant être accréditées, il leur devint littéralement impossible de maintenir

...la politique de convocation avec le résultat que tous et chacun se présentait pour recevoir leur carte d'identité et cette grande affluence au centre d'accréditation causa un désordre indescriptible et une perte de contrôle presque totale du système d'accréditation.

Face à cette situation, la sécurité devait réagir rapidement et procéda à la vérification de 51,095 noms paraissant sur les listes du COJO dont l'accréditation avait déjà été effectuée, c.a.d. la carte d'identité remise aux personnes concernées.

C'est ainsi que la sécurité réalisa qu'environ 800 personnes déjà accréditées n'avaient pas fait l'objet d'une vérification sécuritaire. Des pressions furent exercées auprès du COJO à maintes reprises dans le but d'obtenir les formulaires présumément complétés par ces 800 personnes mais sans succès.

Le Fichier judiciaire dû également vérifié 2,423 autres noms de personnes travaillant dans des endroits susceptibles d'être fréquentés par des personnages de marque tels les principaux hôtels de la région montréalaise, la Place des Arts, le Club St-Denis, le Port de Montréal, Le Collège Notre-Dame, le camping à Coteau du Lac, la cathédrale Christ Church sur la rue Ste-Catherine et Habitat 67 situé à la Cité du Havre.

.../15

Un grand total de 138,000 demandes de vérification fut donc reçues par nos fichiers judiciaires dans le cadre des Jeux olympiques et cette tâche énorme n'aurait pas été rendue possible sans l'appui constant et la très bonne coopération du fichier judiciaire divisionnaire qui a travaillé étroitement avec nous au cours de la période olympique.

BUREAU ROUGE ACCREDITATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Pour coordonner les nombreuses opérations énoncées dans le présent rapport et relevant dudit bureau, quatre (4) membres s'en partagèrent la responsabilité et ce, sur une base de 24 heures par jour du 24 juin au 31 juillet 1976.

Un total de 401 fiches d'évènements fut complété au cours de la période opérationnelle, consistant principalement à enregistrer des incidences se rapportant à des pertes et recouvrements de cartes d'accréditation et à des matières touchant des fonctions relations publiques.

LE 5/8/76
A 11:04

COJO '76 ACCREDITATION
RAPPORT DE STATISTIQUES

CUMULATIVES

COULEUR	TYPE	EM	REM	PER	ANN	GAS	DSP	**TOTAL**
ROUGE	C	137	0	0	0	71	242	450
ORANGE	F	23498	0	265	3091	8997	3590	39441
GRIS	F	18782	0	207	559	5906	9946	35400
BLEU	P	2392	0	35	184	1214	3187	7002
VERTE	V	3662	0	60	739	1722	1817	8000
BLEU/	P'	24	0	1	0	15	460	500
VERTE/	V'	721	0	8	38	469	2764	4000
TOTAL		49206	0	576	4611	18394	22006	94793

PROGRAMMATION OPERATIONNELLE - FORMATION OLYMPIQUE

PROGRAMMATION OPERATIONNELLE

Période: 1 juin 1976 au 6 août 1976

Personnel: 17 membres de la G.R.C.
5 membres assignés au Bureau rouge
10 membres messagers
2 membres assignés à l'allocation
des salles de conférence et
audio-visuel.

17 membres de la Fonction publique
2 surveillantes
15 sténos-dactylos et réceptionnistes.

Journal quotidien

Rédaction: 00:00hres le 6 juin 1976 à
09:00hres le 5 août 1976.

Statistiques: 2,215 entrées au Journal
1,056 messages reçus
421 messages expédiés.

Buts et objectifs: 1) Consigner par écrit les évènements
d'importance relatifs aux activités
de sécurité olympique;

2) Faciliter la direction et conduite
des opérations en permettant une
rapide appréciation du déroulement
des activités dans tous les secteurs.

.../2

1. Nos sondages auprès des responsables dans divers secteurs des opérations de sécurité nous permettent de croire que les buts et objectifs mieux élaborés et définis au Manuel des procédures ont été satisfaits. L'uniformité des termes et des abréviations employés au cours de la rédaction du journal quotidien maître a contribué à rendre la lecture de ce dernier plus souple, simple compréhensible et à la portée de tous.

2. Une distribution au fur et à mesure de la compilation du Journal fut effectuée à 19 paliers différents des opérations et de notre administration, et tous ont semblé apprécier de façon générale sa distribution. De plus, certains s'en sont même servis comme outil de travail en notant les événements relatifs ou touchant de très près leurs secteurs d'activités.

RAPSIT (Rapport de situation)

3. Ce résumé expédié tous les jours vers 08:00hres a été un moyen rapide et excellent pour informer notre Coordonnateur fédéral à Ottawa, de situations, d'évènements d'importance ou demandant une attention plus particulière de la part de nos membres pour la sécurité des Jeux olympiques, ceux-ci pouvant être d'intérêt particulier non seulement pour la G.R.C. à Montréal mais aussi pour la sécurité des Jeux à Kingston.

.../3

Audio-visuel

4. Les deux membres assignés à cette tâche se sont employés à assister et mettre à la disposition des divers secteurs des opérations, les salles et équipement nécessaires pour la tenue de conférences et briefings pendant la période olympique même. De plus, ces deux membres ont enregistré sur cassettes vidéoscopiques diverses facettes de nos activités de sécurité sur les lieux mêmes des opérations. Ces prises que nous sommes en train d'éditer devraient produire de courts métrages intéressants. Déjà, à sa demande, nous avons expédié au Coordonnateur fédéral plusieurs cassettes vidéoscopiques qu'il envisage se servir lors de conférences sur nos activités olympiques.

Imprimerie

Période: 1 juin au 6 août 1976

Personnel: 12 personnes

Equipement: 2 presses automatiques Multi-lith
(Offset) no. 2550 dont une avec
séparateur (collator)
1 presse manuelle Multi-lith (Offset) 1250

Impressions: 2,000,000 feuilles 8½" x 11"

5. Originellement prévue pour le 15 mai 1976,

.../4

...l'installation des presses automatiques n'a pas été complétée avant le 1er juin 1976. Certaines difficultés rencontrées pendant la période de rôdage des presses, humidité exceptionnelle, demandes d'impression imprévues (ordres opérationnels et parcours des autobus pour la sécurité des athlètes), délais d'impression avancés, tous ces facteurs combinés ont causé certaines complications et pour y palier, il a fallu pendant une période de trois (3) semaines, immédiatement avant l'ouverture des J.O., avoir recours à de l'aide additionnelle et faire travailler les pressiers et leurs assistants 24 heures par jour et sept jours par semaine. Cependant, le matériel d'impression requis pour les opérations a été fait parfois avec certains retards mais, à notre avis, sans conséquence sérieuse.

Dessinateurs - Cartographes

Les quatre préposés aux arts graphiques de la section de l'Identité judiciaire ont joint leurs efforts aux quatre dessinateurs-cartographes assignés en permanence à la préparation du matériel requis pour la sécurité des dignitaires et visite de Sa Majesté la Reine. Les efforts des deux groupes combinés ont pleinement suffi à la tâche.

Edition Publication

Au début des opérations, une pochette contenant des cartes géographiques, dépliants sur les Jeux olympiques, ville de Montréal, et feuillets de renseignements opérationnels sur

...les aéroports de Montréal, Mirabel et St-Hubert, et frontière canado-américaine, ont été distribués à tous les membres affectés aux opérations olympiques.

En collaboration avec le responsable de la Section de l'Identité judiciaire, nous projetons réunir des photographies de nos membres au travail pendant la période olympique. Nous anticipons pouvoir distribuer un album de ces photos à notre personnel.

COMMENTAIRES

9. Les deux seules remarques que j'aimerais formuler au terme des activités concernant la rédaction du journal quotidien maître sont les suivantes:

Il aurait sans doute été préférable pour une pleine et entière appréciation du déroulement de toutes les activités de sécurité olympique que soient inclus dans le Journal quotidien maître les événements pertinents à la visite de Sa Majesté la Reine et autres facteurs très importants susceptibles d'influencer considérablement la conduite des opérations. La visite de S.M. la Reine n'aurait pas dû faire l'objet d'un journal indépendant tout comme le sommaire des activités du Service de Sécurité. Je crois que la rédaction d'un seul journal incluant ces deux activités traitées séparément aurait pu être réalisée très facilement pour une vue d'ensemble plus complète et juste évitant ainsi à la fois la non transmission de renseignements importants et la compilation et transmission double d'un même renseignement ou événement.

...L'installation à proximité du Centre des Opérations de télescripteurs aurait à mon avis évité maintes pertes de temps et nous aurait permis de réaliser une économie de personnel appréciable en n'ayant pas à utiliser l'ascenseur pour expédier ou aller quérir les messages reçus ou expédiés.

FORMATION

RETROSPECTIVE

Ce rapport est un compte-rendu des activités du groupe Formation de la Section olympique.

Le 1er septembre 1974, les deux membres assignés en permanence au groupe Formation se sont engagés à poursuivre les travaux amorcés le 17 décembre 1973 au sein du sous-comité de la formation par la section divisionnaire de la Formation. Le mandat du s/c officiellement établi à compter du 15 avril 1974 tel que défini par le Comité principal de la sécurité publique pour les Jeux olympiques de 1976 était de: préparer un programme d'entraînement pour les policiers et militaires qui participeront à la sécurité des Jeux.

Notre participation que nous croyons très active au sein de ce sous-comité a débordé le cadre d'une collaboration étroite pour s'engager dans la recherche, l'élaboration, la mise sur pied et la diffusion de cours propres à satisfaire des besoins variés des divers corps; et en mettant à la disposition des organismes concernés nos facilités de salles de classe et de logement dans notre édifice situé 4095 ouest, rue Ste-Catherine. Le rapport du sous-comité au C.P.S.P.J.O. dénote que d'une part, 2027 policiers du S.P.C.U.M. ont suivi des séances d'information toutes diffusées dans notre édifice. Le s/c de formation a établi

.../2

FORMATION

...son secrétariat permanent dans notre édifice et les membres coordonnateurs de la formation y ont élu domicile d'octobre 1975 au 7 juin 1976.

Annexe "A": Tableau des cours diffusés.

TABEAU DES COURS DIFFUSES

C O U R S	Durée		P E R S O N N E L							TOTAL
	jr	Nbre	S.E.J.	S.S.	Autres Divs.	S.P.C.U.M.	S.Q.	F.C.	Autres corps	
Sécurité des pts vitaux	4	1	7			5	5			17
Sécurité des dignitaires	5	2	20	1	2	10	8	1		42
Cheminement critique	1	3	45	3						48
Sécurité des Olympiques	4	40	667	119	167	51	98	186	10	1298
Gardes du corps	1	3	101							101
Unités de surveillance	2	11	91	117		65	59			332
Commandant de police	5	1	3		2	8	6	3	9	31
Policier-Négociateur	4	1	4		6	6	4		8	28
Sécurité des frontières	2	4	36		22			130		188
Sécurité des aéroports (A)	2	4	23		56			40		119
Sécurité des aéroports (B)	1	8	82		57			243		382
Sécurité des athlètes (A)	1	8	66					258		324
Télécommunications	3	2	46	1						47
Escortes de dignitaires	1	5	165			150				315
	5	2	15		38					53
TOTAL		95	1371	241	350	295	180	861	27	3325

SEANCES D'INFORMATION ET COURS PRATIQUES

S/Divs. Mtl et Québec	½	1	100							100
Académie de Régina	½	1	140							140
F.C. Valcartier	½	2						1000		1000
S.Q. (Québec)	½	2					50			50
Offs. Douanes et Imm.	½	1							25	25
Sécurité des athlètes (B)	1 sem	1	70							70
Exercices de tir										
Moniteurs	3	1	6							6
Sécurité des dignitaires (revolver)	1	5	80			001321				
TOTAL		14	396			150	1000	25	471	

FORMATION

3. Les premiers cours de formation i.e. sécurité des points vitaux et dignitaires, cheminement critique, à l'intention du personnel engagé dans la planification de la sécurité furent diffusés aussitôt que le 1er avril 1974 .

Du 4 novembre 1975 au 2 juillet 1976, le programme s'est déroulé sans interruption à raison de plusieurs cours chaque semaine.

4. Le personnel cadre des Forces canadiennes a assisté à Montréal même aux cours appropriés aux fonctions assignées à leur unité tandis que nous avons formé des équipes itinérantes qui se sont rendues à Valcartier, Edmonton et London pour rejoindre la masse des militaires dans leur base même.

5. Les forces canadiennes ont mis à notre disposition des autobus pour permettre à notre personnel de l'extérieur de visiter la ville et les installations olympiques en plus de nous prêter leur champs de tir de St-Bruno pour les exercices au fusil et revolver.

.../4

FORMATION

6. Les salles de classe et de conférence à notre édifice du 4095 ouest, rue Ste-Catherine, ont été utilisées abondamment tant pendant la période de formation que pendant la tenue des Jeux mêmes. Les diverses activités de sécurité olympique en plus du groupe affecté à la sécurité de Sa Majesté la Reine Elizabeth II, y ont quotidiennement tenu des briefings, deux (2) salles ont été utilisées par le groupe [REDACTED] pendant plusieurs mois, l'atelier de travail sur l'accréditation y a élu domicile. De plus, occasionnellement, le C.P.S.P.J.O. et divers sous-comités se sont réunis dans les salles aussi mises à la disposition de la division "A" et du collègue canadien de la Police pour des cours relatifs à la sécurité des Olympiques et en matière de drogues et stupéfiants. Pendant cinq jours, le C.O.J.O. a utilisé nos locaux pour l'entraînement de 140 hôtesses.

COMMENTAIRE

7. Au terme de ces activités, qu'il nous soit permis de dire que des moyens considérables ont été mis en oeuvre pour réaliser le programme de formation illustré dans ce rapport. Nous ne croyons pas que ces efforts aient été vains; nous sommes persuadés que l'information à notre personnel a été une source de motivation exceptionnelle qui a créé chez nos policiers et militaires un éveil de tous les instants.

.../4

FORMATION

...Le bon déroulement des Jeux dans l'ordre et la sécurité a reposé sans contredit sur une foule de choses parmi lesquelles la constante application de notre personnel n'est pas étrangère. Les bénéfices de cette formation dans plusieurs aspects, particulièrement dans le domaine de la protection des dignitaires, porteront bien au-delà des Olympiques.

Annexe "B": Programme des Cours

Annexe "C": Conférenciers Invités

SECURITE DES POINTS VITAUX (4 jrs)

Menaces et hasards	3 hres
Engins explosifs	3 hres
Eclairage	1 1/2 hres
Contours terrain	2 hres
Systèmes d'alarme	1 1/2 hres
Cadenas et barrures	2 hres
Gardiennage	3 hres
Relevés sécuritaires	1 1/2 jrs

SECURITE DES DIGNITAIRES (5 jrs)

Jeux Olympiques	1 hre
Politique et Protocole	1 hre
Relations Presse	1 1/2 hres
Accréditation	1 1/2 hres
Service de Sécurité	1 1/2 hres
Caractéristiques des assassins	1 1/2 hres
Objets suspects et Radioscopie	3 hres
Psychologie des foules	1 1/2 hres
Planification et relevés	4 1/2 hres
Aspects légaux	1 1/2 hres
Déplacement des dignitaires	3 hres
Pratiques escortes motorisées	3 1/2 hres

CHEMINEMENT CRITIQUE (1 jr)SECURITE DES OLYMPIQUES (4 jrs)

Jeux Olympiques	1 hre,
Sécurité Olympique	5 hrs
Service de Sécurité	1 1/2 hres
Accréditation	1 hre
Relations Presse	1 hre
Foules et assassins	1 1/2 hres
Engins explosifs	3 hres
Sécurité Athlètes	1 1/2 hres
Sécurité des Dignitaires	3 hres
Aspects légaux	1 1/2 hres
Topographie et visite sites et ville	7 hres

GARDES DU CORPS (1 jr)

Fonctions	3 hres
Aspects légaux	1 1/2 hres
Pratiques de tir	10 sems

ANNEXE "B"

UNITE DE SURVEILLANCE (2 jrs)

Jeux Olympiques	1 1/2 hres
Sécurité Olympique	3 hres
Déplacement des Dignitaires	3 hres
Service de Sécurité	1 1/2 hres
Accréditation	1 hre

COMMANDANT DE POLICE (5 jrs)

Comportement criminel	
Comportement psychotique	
Technique de négociation	
Comportement du négociateur	
Déploiement des troupes tactiques	
Instinct de survie	2 jrs
Groupes Terroristes Contemporains	3 hres
Francs-Tireurs	1 1/2 hres
Agents chimiques	1 1/2 hres
Problèmes de situations d'otages	1 1/2 hres
Personnel spécialisé et équipement technique	5 1/2 hres

POLICIER NEGOCIATEUR (4 jrs)

Groupes Terroristes Contemporains	3 hres
Communications (Rel. Humaines)	3 hres
Comportement criminel	3 hres
Comportement psychotique	3 hres
Instinct de survie	3 hres
Technique de négociation	4 hres

SECURITE DES FRONTIERES (2 jrs)

Immigration	3 hres
Douanes	3 hres
Stupéfiants et Drogues	2 1/2 hres
Fonctions	4 hres

SECURITE DES AEROPORTS - (A) (2 jrs)

Jeux Olympiques	
Sécurité Olympique	
Fonctions	
Communication	
Accréditation	
Engins explosifs	

SECURITE DES AEROPORTS - (B) (1 jr)

Jeux Olympiques
 Sécurité des Aéroports
 Service de Sécurité
 Sécurité des Olympiques
 Accréditation et Relations Presse

SECURITE DES ATHLETES - (A) (5 jrs)

Pratiques de tir
 (Fusil et revolver) 15 hres
 Topographie ville, sites
 et circuits d'autobus
 Visites sites reconnaissance
 des circuits

TELECOMMUNICATIONS (3 jrs)

Déplacement des Dignitaires 3 hres
 Devoirs et Rôle 3 hres
 Technique et Matériel
 de Communication 6 hres
 Exercices pratiques 2 jr

ESCORTES DE DIGNITAIRES (1 jr)

Revue Disposition et Conduite
 Escortes motorisées 1 1/2 hres
 Conduite défensive 1 1/2 hres
 Pratiques d'escorte avec motos 3 hres
 Détails opérationnels 1 1/2 hres

PHOTO VIDEO (4 jrs)

Jeux Olympiques 1 hre
 Topographie ville et sites 2 1/2 hres
 Techniques de photographie
 et vidéographie 2 1/2 jrs
 Exercices pratiques à l'extérieur 1 jr

ANNEXE "C"

CONFERENCIERS INVITES POUR LA FORMATION OLYMPIQUE

Surint.	BOIVIN, Fernand	GRC
Surint.	KENNEDY, Gérald	GRC
Insp.	DIKENS, D.	GRC
Insp.	FAVREAU, Gilles	GRC
Insp.	HUGO, P.L.	GRC
Insp.	MICHAUD, A.	GRC
Insp.	POTTIER, Paul	GRC
Insp.	VERMETTE, Claude	GRC
SEM		GRC
Sgt		GRC

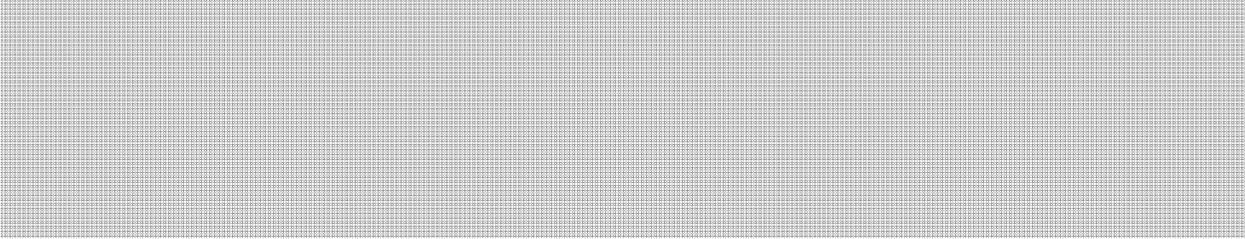
ANNEXE "C"

Conférenciers invités pour la formation olympique (suite)

Cap.		GRC
Gend.		GRC
Cap.	POIRIER, Bernard	FC
Sgt	DUGAS, André	SQ
Cap.	BOURDEAU, Jean	SQ
Cap.	COUTURE, Yves	SQ
I.C.	PLOUFFE, Léo	SPCUM
Lt	COTE, Robert	SPCUM
Lt.	JORON, Paul	SPCUM
Lt	LEVIS, Laurent	SPCUM
Sgt	LESSARD, Jacques	SPCUM
Sgt	QUINTAL, Marcel	SPCUM
Sgt	THEODOSES, Andrew	SPCUM
S/D	BEAULIEU, Marcel	SPCUM
S/D	LAUZON, Denis	SPCUM
S/D	MASSE, Gilles	SPCUM
Lt	GODCHARLES, C.	N.H.B.

ANNEXE "C"

Conférenciers invités pour la formation olympique (suite 2)



Dr. LESAGE, Pierre Consultant G.R.C.
 JONES, Ward (membre civil) Consultant GRR.C.
 GUILBERT, Alain - Directeur Relations internes - Cojo
 VERREAULT, Guy - Agent Relations publiques - Cojo

BONNEAU, Marc Immigration Canada
BAUDETTE, R. Transport - Canada
MEUNIER, M. Transport - Canada
TRESHAM, Don Transport - Canada
CLOUTIER, Christian Travaux publics
LABERGE, Jean Sidbec Dosco

COMITE PRINCIPAL DE LA SECURITE PUBLIQUE DES
JEUX OLYMPIQUES (CPSPJO)

Objet: Rapport post-olympique -
Comité principal de sécurité
publique des Jeux olympiques
(C.P.S.P.J.O.)

1. Sans trop élaborer sur les divers comités qui ont oeuvré à la planification de la sécurité pour les Jeux olympiques de 1976, je crois qu'il serait tout de même opportun de faire une rétrospective de quelques étapes marquantes et de se rapporter au 30 mars 1973, date à laquelle l'assistant-directeur Guy Toupin, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, fut désigné comme coordonnateur d'un comité de sécurité lors d'une première assemblée au C.O.J.O. Assistaient à cette réunion Son Excellence Monsieur Roger Rousseau, le Juge Coderre du Conseil de Sécurité publique de la C.U.M., le directeur général St-Pierre de la Sûreté du Québec et le surint. princ. Ouimet de la G.R.C. à Ottawa.

2. C'est effectivement à cette date que les premières consultations ont réellement pris naissance pour sensibiliser les autorités à l'effet qu'une coordination s'imposait pour la préparation d'un programme de sécurité pour les Jeux.

...2

3. Le 9 mai 1973 est la date de la formation du Comité principal de Sécurité publique des Jeux olympiques composé d'officiers du S.P.C.U.M., de la S.Q. et de la G.R.C., et en janvier 1975, des officiers de la Sûreté provinciale de l'Ontario et des Forces canadiennes venaient se joindre au C.P.S.P.J.O. Un plan d'ensemble des structures du Comité principal avec des sous-comités est établi.

4. Le 9 octobre 1973, le C.P.S.P.J.O. se réunit à la S.Q. avec les commandants des trois forces, en l'occurrence MM. Benoit, Daigneault et Dubé, de la S.Q., S.P.C.U.M. et G.R.C. respectivement, pour obtenir les approbations et l'orientation nécessaires à ses travaux.

5. Le 8 novembre 1973, lors d'une autre réunion à la S.Q., le C.P.S.P.J.O. procède à la formation des sous-comités composés de policiers des trois forces compétents dans leur sphère de travail. L'objectif des sous-comités est de seconder le C.P. dans l'élaboration d'un programme complet de sécurité publique devant tenir compte de toutes les situations normales ou extraordinaires qu'il convient d'envisager à l'occasion de la présentation des Jeux olympiques, en s'orientant sur une philosophie d'une sécurité discrète et efficace.

...3

6. Les treize (13) sous-comités et les deux (2) ateliers de travail ont largement contribué à cette planification en participant à au-delà de 150 réunions touchant les mesures de sécurité dans les domaines suivants:

1. Mesures d'urgence
2. Points vitaux
3. Détection et prévention (Sites et Villages)
4. Sites extérieurs - Québec
5. Activités Kingston
6. Stupéfiants, alcool, mœurs et contrefaçon
7. Sécurité interne
8. Circulation
9. Communications et transport
10. Sécurité des dignitaires
11. Formation de personnel
12. Relations publiques
13. Renseignements
14. Accréditation
15. Sécurité des athlètes

7. Le 17 mai 1974, alors que le programme de sécurité prenait forme, le Comité supérieur de la Sécurité olympique (C.S.S.O.), comprenant les représentants des quatre paliers de gouvernement, dont

...4

Le rôle du C.D.F.S. qui a tenu des assemblées régulières à huit reprises de février au 18 mai 1976 était de:

- déléguer l'autorité et les responsabilités nécessaires au coordonnateur principal de la sécurité;
- assigner les ressources humaines et physiques nécessaires pour la planification et pour les opérations;
- émettre des directives au besoin pour orienter la préparation du programme de sécurité;
- critiquer et approuver les politiques suggérées par le coordonnateur principal.

10. Maintenant que les Jeux olympiques d'Eté 1976 sont choses du passé, et que le tout fut sans contredit un grand succès, nous pouvons avancer sans prétention que la "sécurité" y a largement contribué. Il serait superflu d'élaborer sur le rôle qu'a joué le C.P.S.P.J.O. pour la mise en place d'un si vaste programme de sécurité publique. En fait, le C.P.S.P.J.O. fut le pivot autour duquel s'est réalisé ce programme conjoint des forces policières et militaires afin de prévenir le terrorisme, le vandalisme ou tout autre acte criminel, pour assurer la protection de la grande famille olympique et celle du public en général.

11. Durant les trois années qui ont précédé les Jeux, plus exactement du 9 mai 1973 au 24 juin 1976, le C.P.S.P.J.O. a tenu 95 assemblées pour orienter et supporter les travaux des forces impliquées, et établir les politiques sécuritaires appropriées.

12. Le succès n'aurait tout de même pas été possible n'eut été de la collaboration constante de chaque force qui avait un certain défi à relever, de l'esprit d'équipe qui a régné, et du dévouement inlassable du coordonnateur principal, l'assistant-directeur Guy Toupin, qui a su faire valoir ses qualités de diplomatie, tact, intégrité et souplesse pour rallier et maintenir les troupes ensemble.

13. En cours de route d'une aventure aussi complexe, le C.P.S.P.J.O. a sûrement rencontré sa part d'obstacles et a dû faire face à une foule de problèmes mais les difficultés furent surmontées malgré les contraintes et les ressources disponibles à cause de l'unité qui caractérisait le comité et la participation active de ses membres.

14. Quoique tout a généralement bien fonctionné durant la planification et que les opérations des forces en cause furent couronnées de succès, je crois néanmoins, que certaines recommandations ou critiques constructives seraient de mise

...7

dans le seul but d'améliorer les structures advenant qu'un autre évènement de cette envergure se présente dans le futur.

15. Je réalise pleinement qu'avec l'expérience vécue il est maintenant relativement plus facile de soulever certaines lacunes et faire les suggestions appropriées.

RECOMMANDATIONS

1. Coordonnateur principal

Rôle: les attributions/autorité du coordonnateur devraient être clairement établies au début par les paliers gouvernementaux concernés par voie de législation ou arrêté ministériel.

Sélection: personne préférablement de l'extérieur avec expérience policière et/ou militaire, ou ayant de bonnes connaissances dans l'administration de la justice.

devrait posséder toutes les qualités d'un bon administrateur et d'un meneur d'hommes tout en étant complètement intègre et impartial.

Nomination: les gouvernements en cause, sur recommandation d'un comité consultatif, devraient nommer le coordonnateur.

Le coordonnateur devrait:

- s'occuper uniquement de ses nouvelles fonctions et voir au bon fonctionnement de l'équipe qu'il dirige en y déléguant judicieusement les tâches;
- former sans retard son secrétariat avec un personnel approprié;
- avoir son propre budget.

2. Liaison - C.O.J.O.

Un autre officier supérieur de police se rapportant au coordonnateur aurait dû être délégué comme Liaison-Sécurité au C.O.J.O. avec un personnel de soutien. De plus, le C.O.J.O. aurait dû avoir son propre directeur de sécurité (ex. l'ex-membre de la G.R.C., monsieur Poudrette, à l'Exposition universelle de Montréal en 1967), pour s'occuper de toutes les tâches non-policieuses, telles que la sécurité interne dans tous les locaux, i.e. siège social, centres de presse, O.R.T.O., Centre d'informatique, etc., la protection aux sites de construction, l'imprimerie et l'entreposage des billets d'entrée, le transport d'argent et de courrier, les surveillants civils aux sites de compétition et d'entraînement ou toute autre tâche de gardiennage normalement confiée à des agences de sécurité privées.

3. Comité principal

Tous les chefs d'opération olympique auraient dû participer activement à la planification en siégeant au C.P.S.P.J.O.

Les réunions auraient dû être en général plus courtes et plus fréquentes tout en réduisant au strict minimum le nombre de représentants.

4. Les sous-comités

La philosophie des sous-comités s'est avérée très valable et leur nombre ne fut pas de trop, vu le principe de la planification conjointe. Cependant, en cours de route, certains ont manqué de motivation et de leadership. Ceci peut s'expliquer par le fait que les membres de certaines forces qui les composaient n'étaient pas complètement détachés de leurs fonctions habituelles. A l'instar de la G.R.C., les autres forces impliquées auraient eu avantage à former leur propre secrétariat olympique avec le personnel et le budget nécessaire selon leurs responsabilités respectives.

5. C.D.F.S. et C.S.S.O.

Ces deux comités auraient dû se structurer avec un personnel de soutien approprié pour remplir leur mission, contribuant à alléger la tâche du C.P.S.P.J.O. et principalement celle du coordonnateur principal.

6. Participation de la G.R.C.

Selon la juridiction de la G.R.C. au Québec comme en Ontario, je crois que nous nous sommes lancés trop rapidement dans les divers comités et que la G.R.C. aurait dû jouer un rôle compatible avec ses responsabilités primaires seulement, telles que:

- protection des dignitaires
- frontière
- aéroports.

Evidemment, cela n'aurait pas empêché la G.R.C. de participer à la planification conjointe des forces au fur et à mesure que celles-ci auraient dégagé des ressources selon la prépondérance des tâches à accomplir.

CENTRE DE COORDINATION DE LA SECURITE
DES JEUX OLYMPIQUES (CCSJO)

Objet: Centre de coordination de
la Sécurité des Jeux olympiques
(C.S.S.O.)

1. Après trois années de planification d'un si vaste programme de sécurité publique pour les Jeux, qui devait rassembler au-delà de 16,000 policiers et militaires, la suite logique pour le C.P.S.P.J.O. était d'établir des mécanismes pour coordonner et contrôler ces ressources autant pour les opérations normales qu'en temps de crise ou dans le cas d'extrême urgence.

2. La multiplicité des forces impliquées ainsi que la dispersion des activités olympiques exigeaient donc la création d'un "centre" où convergeraient toutes les informations et demandes d'assistance pour permettre au coordonnateur, l'assistant-directeur Guy Toupin du S.P.C.U.M., en consultation avec ses adjoints, toutes les décisions nécessaires advenant toute éventualité.

3. C'est ainsi que les structures du "Centre de coordination de la Sécurité des Jeux olympiques" (C.C.S.J.O.) furent planifiées pour la phase opérationnelle des Jeux.

4. Il fut aussi décidé que pour assurer le bon fonctionnement du Centre de coordination le personnel attribuable serait sensiblement le même que celui qui a participé à la planification. Les objectifs étaient les suivants:

- tenir à jour les données et informations relatives aux opérations de sécurité;

...2

- analyser et évaluer les rapports de situation et décider si une action de la part du coordonnateur est requise et nécessaire;
- renseigner et aviser les Centres d'opérations et/ou de Contrôle des forces policières et militaires et, au besoin, coordonner leurs actions conjointes;
- si nécessaire, répondre aux besoins exprimés par le Centre d'opérations du C.O.J.O., en matière de sécurité;
- répondre aux besoins exprimés par l'un ou l'autre des Centres d'opérations des forces policières et militaires, en matière d'assistance en coordonnant les tâches en terme d'effectifs et d'équipement;
- réunir dans un local approprié les représentants des principales forces impliquées, soit le S.P.C.U.M., la S.Q., la G.R.C., les F.C., l'O.P.P., et les Services de renseignements afin de réagir unanimement devant une situation policière imprévue;
- déclencher au besoin l'opération STRATACUR et, ainsi, coordonner la direction opérationnelle des effectifs policiers et militaires dans le cadre de la sécurité des Jeux;
- réunir, en cas d'urgence, dans le même local, les autorités gouvernementales ou leurs représentants lorsque des décisions conjointes et de nature politique s'imposeront.

...3

Donc, les responsabilités du coordonnateur étaient essentiellement de coordonner les efforts de toutes les forces policières et militaires impliquées à la sécurité des Jeux d'été 1976, et voir à l'exécution des grandes politiques de la sécurité.

5. Même si la mise en application des lois criminelles et les responsabilités qui s'y rattachent relèvent des corps policiers ayant juridiction, le coordonnateur devait, pendant cette phase opérationnelle, contrôler le déroulement des activités relatives à la sécurité. En temps de crise, le coordonnateur assume des responsabilités additionnelles conformément aux mesures d'urgence et communique directement avec le C.S.S.O.

6. Les coordonnateurs adjoints, dont moi-même, avaient comme tâches principales de se tenir constamment au courant des activités qui se déroulaient dans leur service respectif et des ressources en disponibilité en assurant la liaison continuelle auprès de leur force via les Centres d'opérations, et d'informer et conseiller le coordonnateur. Ils agissaient à titre de représentant officiel de leur force auprès du coordonnateur. A toute fin pratique, ils étaient les porte-parole et l'extension logique de tous les Centres d'opérations et de contrôle au C.C.S.J.O.

OPERATIONS

7. Sans trop dévier de l'échéancier, les représentants des forces impliquées aménagèrent graduellement au Centre de coordination situé au 4375 est, rue Ontario, Montréal, pour l'occuper totalement vers le 28 juin 1976.

...4

11. Quotidiennement, le coordonnateur et les adjoints se réunissaient dans la salle de contrôle pour discuter de points d'intérêt commun et faire le bilan des activités écoulées et à venir. Du 28 juin 1976 au 5 août 1976, le coordonnateur a tenu 39 réunions du C.C.S.J.O. qui étaient précédées par des réunions journalières au Comité de Gestion du C.O.J.O. auxquelles assistait le coordonnateur pour se tenir continuellement au courant des derniers développements et prendre les actions qui s'imposaient.

12. Le C.C.S.J.O. a ainsi contribué à régler un problème de manque d'effectifs au début du transport des athlètes et le domaine de l'accréditation a aussi causé certaines difficultés qui furent aplanies.

13. Au terme des opérations des forces impliquées, le C.C.S.J.O. a parallèlement mis fin à ses activités normales et avec un certain soulagement car les Jeux avaient remporté un succès incontestable, et tous les efforts des participants avaient finalement porté fruit. Les excellents résultats obtenus à tous les niveaux témoignent de l'efficacité des effectifs de la sécurité.

14. Les objectifs que le C.C.S.J.O. s'étaient fixés furent rencontrés et le Centre s'est définitivement avéré un outil valable et nécessaire avec tous ces mécanismes dans un même endroit. Il semble n'y avoir aucun doute que le Centre de coordination aurait réellement révélé sa juste valeur en temps d'urgence et, si une alerte STRATACUR avait été déclenchée, mais tel ne fut pas le cas et personne ne le souhaitait d'ailleurs.

...6

15. Du côté G.R.C., notre cellule a fonctionné à ma satisfaction, et je suis aussi très satisfait des locaux et équipements techniques mis à notre disposition. Le personnel assigné pour m'appuyer était très adéquat et le morale fut relativement bon malgré certaines périodes monotones, spécialement sur la relève de nuit. Quelques membres auraient pu bénéficier d'un peu plus de formation olympique en participant à la planification. Ceci les aurait mieux renseignés et motivés.

16. La coopération avec les autres forces fut excellente et une bonne ambiance y a régné.

RECOMMANDATIONS

17. En ce qui concerne les attributions du coordonnateur principal, je réitère les commentaires mentionnés dans le rapport sur le C.P.S.P.J.O. à l'effet que le rôle, les responsabilités et l'autorité d'un coordonnateur en chef auraient dû être clairement déterminés dès le début par les paliers gouvernementaux afin d'éviter toute équivoque (comme ce fut le cas pour le coordonnateur fédéral de la sécurité).

18. Vous n'êtes pas sans réaliser que ce point fut le sujet de maintes discussions et d'interventions parfois acerbes de part et d'autre lors de la planification, et même à une date aussi tardive que juin 1976, on s'interrogeait encore sur les termes de référence du coordonnateur principalement en situation d'urgence.

...7